L'ACTUALITÉ VUE PAR 34 ÉCRIVAINS

Pour souligner l'ouverture aujourd'hui du **Salon du livre de Montréal**, *Le Devoir* a littéralement laissé ses pages à 34 écrivains, essayistes et poètes. Avec la rigueur journalistique que le genre impose, mais tout en laissant libre cours au style littéraire, ils racontent l'actualité du jour, et avec nous, vous offrent cette édition exceptionnelle en guise d'hommage à la littérature. Bonne lecture !



VOL. CIII N° 260 ◆ LE DEVOIR, LE MERCREDI 14 NOVEMBRE 2012 1,09 $ + TAXES = 1,25 $

AUJOURD'HUI



Larry Tremblay › **Comment percer le léger mystère du sourire de la juge Charbonneau?** Incursion dans la salle d'audiences de la commission. *Page A 3*

Samuel Archibald › **Le retour à l'équilibre budgétaire attendra** un an de plus à Ottawa. *Page B 1*

India Desjardins › **Socialement, est-on en train de virer fous avec nos animaux?** Regard sur les hôtels de luxe, cafés et spas pour toutous et minous. *Page A 9*

Philippe Girard › **Passionrougeman à la rescousse des municipalités gangrénées par la corruption.** Une bédé inédite. *Page A 7*



Serge Bouchard › **Une chronique sport** sur l'incroyable médiocrité des dirigeants du hockey, du football et du baseball. *Page B 7*

Georges Leroux › **Remise des prix littéraires du Gouverneur général,** une preuve de la place des écrivains dans la société de divertissement. *Page B 12*

Le *Making of* du *Devoir des écrivains* › **Une journée pleine de rebondissements** racontée en textes et en photos par les écrivains et les reporters. ***ledevoir.com***

Avis légaux..... A 8
Décès..... A 6
Météo..... B 9
Mots croisés..... B 8
Petites annonces..... A 6
Sudoku..... B 7

ÉCOSOCIÉTÉ CONTRE BARRICK GOLD



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Manifestation d'appui à la maison d'édition Écosociété, en 2008, au Palais de justice de Montréal

Chut ! On exploite…

Le documentaire *Le prix des mots* retrace la saga judiciaire d'une petite maison d'édition contre un géant minier

STÉPHANE BOURGUIGNON

Entendez-vous ce silence ? C'est le silence du plus petit qu'on force à se mettre à genoux. Les acteurs sont auteurs et directeur de maison d'édition, mais ce sont aussi des prospecteurs africains qu'on bascule dans des puits et qu'on enterre vivant. Toujours la même histoire, celle de David contre Goliath, mais cette fois l'adversaire est composite.

Le prix des mots, film projeté vendredi dernier dans le cadre des rencontres internationales du documentaire de Montréal, raconte la poursuite intentée en 2008 par Barrick Gold

VOIR PAGE 12 : **DOCUMENTAIRE**

La fureur de vivre

Le vibrant *Punk Syndrome* est présenté aux Rencontres internationales du documentaire de Montréal

SIMON BOULERICE

Vous vous rappelez des New Kids on the Block, groupe de Boston créé de toutes pièces au mitan des années 80 pour répondre à une soi-disant demande de jeunes avides d'idoles ? En tout cas, les murs bleu tendre de ma chambre d'enfant et moi, nous nous en souvenons, et pas à peu près.

Avec Pertti Kurikan Nimipäivät, alias PKN, place à un *boys band* nouveau genre, à l'opposé de mes chers NKOTB. Ils ne sont pas des Américains pop, mais des Finlandais punk rock bourrés de talent. Et oubliez les cinq tombeurs fringants. PKN, c'est quatre hommes enrobés, près la quarantaine, souffrant de troubles mentaux. *A priori*, rien d'affriolant, mais…



FRANÇOIS PESANT LE DEVOIR

Les membres du groupe punk Pertti Kurikan Nimipäivät, à voir en documentaire et sur scène à la Cinémathèque québécoise

«La Finlande est un pays féru de musique punk. Le pays a même un festival consacré au genre, ultra-couru, au village de Puntala. Le Woodstock national ! Le punk, ça s'est donc imposé dès le

VOIR PAGE A 12 : **FUREUR**

Rififi à la mairie

En se posant en successeur de Tremblay, Applebaum risque de faire imploser Union Montréal

MICHEL VÉZINA

Pantalonnades et effet de capes sont au cœur du quotidien de l'Hôtel de Ville en ce début de semaine mouvementé.

Depuis qu'il a démissionné de la présidence du comité exécutif, Michael Applebaum multiplie les efforts pour *«assainir l'ambiance à l'Hôtel de Ville»* et se poser en digne successeur de Gérald Tremblay… au risque faire imploser son propre parti.

Dans une lettre envoyée aux trois chefs des partis municipaux dont *Le Devoir* a obtenu copie, M. Applebaum se dit *«prêt à diriger en tant que maire indépendant»*. Pour l'heure, il refuse de claquer la porte d'Union Montréal.

Les élus doivent s'*«élever au-dessus de la mêlée partisane»*, souligne M. Applebaum dans sa missive. Il dit croire *«sincèrement que* [les Montréa-

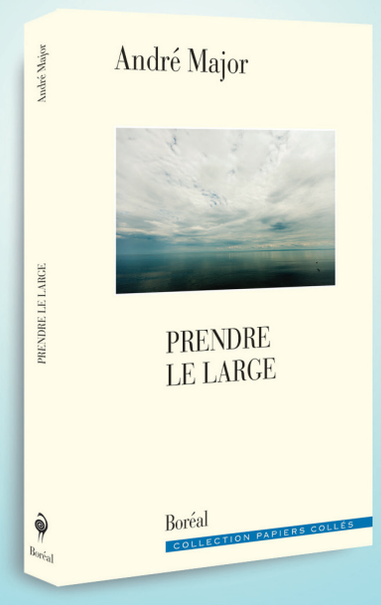
VOIR PAGE A 12 : **RIFIFI**

Lire aussi › **Une chronique de Benoît Dutrizac :** Les maires martyrs… *Page A 7*

André Major

PRENDRE LE LARGE

Carnets 1995-2000



« Le style, élégant et épuré, purgé de toute enflure. »
Louis Cornellier, *Le Devoir*

Boréal
www.editionsboreal.qc.ca

232 pages · 24,95 $
PDF et ePub : 18,99 $

ACTUALITÉS

Le Devoir des écrivains

Jean-François Lisée monte au front

« S'il faut que je défende [André Lavallée] pendant un mois, je vais le défendre pendant un mois », affirme le ministre responsable de la Métropole

ANNIE CLOUTIER

Il se joue, autour de la commission Charbonneau, des drames personnels et politiques qui soulèvent des questions éthiques. Mardi, par exemple, le ministre responsable de la Métropole, Jean-François Lisée, a jugé bon de défendre son secrétaire général adjoint et bras droit, André Lavallée, une façon de faire inhabituelle, semble-t-il.

La porte-parole de l'opposition officielle en matière d'éthique et de déontologie, Lise Thériault, avait demandé, jeudi dernier, que soit examinée la probité d'André Lavallée, qui était présent au conseil municipal de Montréal au moment où ont été octroyés certains contrats dont on sait désormais qu'ils sont entachés. La CAQ a fait de même lundi.

M. Lisée, qui appuie inconditionnellement son secrétaire général adjoint, semble faire des allégations autour de M. Lavallée une question de principe et une occasion d'établir la base sur laquelle le gouvernement péquiste entend défendre l'intégrité de ses gens de confiance. *« Je suis au combat pour l'intégrité et la défense des gens intègres. Et il n'est pas vrai que des chasses aux sorcières vont faire en sorte que l'administration publique québécoise va se passer de gens compétents et intègres qui ont été parmi les premiers à sonner l'alarme* [dans le dossier des compteurs d'eau]. *S'il faut que je défende* [M. Lavallée] *pendant un mois, je vais le défendre pendant un mois, parce qu'il ne faut pas succomber à ce genre de partisanerie crasse qui nuit au Québec.* [Il faut] *que les honnêtes gens puissent travailler pour le bien de Montréal. »*



JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE

Le ministre Jean-François Lisée réaffirme devant les journalistes son appui à son secrétaire général adjoint, André Lavallée.

C'est de l'obfuscation, a par ailleurs déclaré le ministre, qui refuse de faire dans les *« culpabilités par association rétroactive »*.

S'il faut applaudir la démarche du ministre, son usage créatif d'un vocabulaire étranger et sa volonté de faire cesser les sacrifices de personnes honnêtes pour des raisons d'image et de communication publique, la situation laisse songeuse. Qui croire? Interrogé sur les raisons qui ont pu faire en sorte que André Lavallée n'ait pas été mis au courant de l'existence d'un rapport datant de 2004 qui révélait notamment que Montréal payait ses travaux d'infrastructure de jusqu'à 40 % trop chers et sur l'identité des personnes qui ont eu intérêt à camoufler des informations lors de l'octroi de contrats lors des conseils municipaux, André Lavallée n'a pu que répondre qu'il ne savait pas.

Et le contrat avec la firme Macogep que M. Lavallée aurait contribué à ne pas faire renouveler? *« Certains m'ont imputé d'avoir participé à une décision visant à ne pas poursuivre un contrat avec une firme.* [...] *Dans la mesure où je suis concerné, il n'y a jamais eu de décision pour mettre fin à son contrat. Son contrat est arrivé au bout des crédits qui étaient disponibles et la décision du comité exécutif a été de le renouveler contrat par contrat. C'est arrivé plusieurs fois par la suite. »*

Ces types de réponse « à la Tremblay » ne satisfont tout simplement pas l'intelligence des citoyennes et des citoyens. Si Lavallée ne constitue qu'un bouc émissaire dans cette affaire et s'il est l'homme responsable qu'il désire faire valoir, comment expliquer qu'il n'ait pas senti la nécessité de scruter les explications des fonctionnaires à propos de certains dossiers? *« Mes filles m'ont appelé ce matin après avoir vu circuler des allégations sans aucun fondement depuis deux jours »*, a raconté M. Lavallée. Doit-on compatir ou, au contraire, se méfier de ce type d'évocation sentimentale qui constitue trop souvent un faux-fuyant de dernier recours?

Un vérificateur à Laval

Le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, Sylvain Gaudreault, impose un vérificateur à la Ville de Laval pour la prochaine année. À un an des élections municipales de novembre 2013, le ministre désire que la population reprenne confiance envers les institutions et les élus. À François Legault, qui lui a demandé pourquoi la même procédure n'était pas appliquée à Montréal, le ministre a rappelé qu'un comité exécutif temporaire allait être nommé vendredi. Si cela devait s'avérer insuffisant, d'autres mesures n'étaient pas exclues. En point de presse, M. Gaudreault a aussi rappelé que contrairement à celui de Montréal, le conseil de ville de Laval n'a pas d'opposition.

Annie Cloutier



Née à Limoilou en 1973.
Étudiante au doctorat en sociologie à l'Université McGill, Annie Cloutier est l'auteure de *Ce qui s'endigue* (2009), de *La chute du mur* (2010, prix des Abonnés des bibliothèques de Québec 2011) et d'*Une belle famille* (2012), trois romans sur les femmes dans l'Occident contemporain parus chez Triptyque. Ses thèmes de prédilection sont la construction de l'identité, la modernité avancée, la sexualité, l'engagement social, le féminisme et la sociologie du quotidien. Elle vit à Sillery avec son mari et leurs trois enfants.
Dernier ouvrage paru : *Une belle famille*, Triptyque, 2012

Il y aura une commission parlementaire sur Gentilly-2

Québec déclenchera une commission parlementaire sur le déclassement de la centrale nucléaire Gentilly-2. Bien qu'elle répète qu'il n'est pas question de revenir sur sa décision de fermer la centrale, la ministre des Ressources naturelles, Martine Ouellet, souhaite étudier les impacts de ce déclassement et du plan de diversification économique que son gouvernement propose. À cet effet, elle souhaite entendre Hydro-Québec, les Villes de Bécancour et de Trois-Rivières, de même que les acteurs socio-économiques et groupes environnementaux de la région lors de consultations particulières qui se tiendront les 29 et 30 janvier prochains. Les deux partis d'opposition, qui réclamaient une telle commission depuis le début de la session parlementaire, ont critiqué la lenteur du gouvernement à mettre sur pied la commission, mais ont néanmoins donné leur appui à la motion présentée à la période de questions mardi.

Le Devoir

Guerre de mots à la Santé

L'ex-ministre libéral et son successeur péquiste croisent le fer à propos du possible retardement d'investissement dans les infrastructures

ANDRÉE LABERGE

« *Incompétent total* » et « *théoricien* ». Voilà les termes utilisés par le député libéral Yves Bolduc pour parler de son successeur comme ministre de la Santé, le Dr Réjean Hébert, qu'il accuse *« d'attaquer directement les soins aux patients »* en voulant retarder, sinon annuler des projets d'immobilisation. *« Il est inacceptable que le ministre coupe directement dans les budgets des hôpitaux et retarde des investissements nécessaires dans un réseau qui en a grandement besoin »*, a déclaré mardi le Dr Bolduc, avant d'être sermonné par le président de l'Assemblée, qui réclame à raison un peu de respect et de dignité.

Selon le ministre de la Santé, les projets immobiliers dont il est question auraient été annoncés dans un contexte pré-électoral, *« sans s'assurer au préalable que les budgets étaient au rendez-vous et que c'était inscrit au plan d'immobilisation »*. Ces projets, qui représentent plusieurs milliards d'investissements dans les infrastructures jugées vétustes, ne seraient pas appuyés *« par aucun dossier au niveau du ministère »*. Le ministre Hébert se défend toutefois de vouloir couper dans les services et pénaliser les populations des régions touchées. Il parle plutôt d'une mise sur la glace, le temps que soit déposé le premier budget du gouvernement (le 20 novembre prochain), de connaître l'enveloppe d'immobilisation disponible, puis de *« prioriser, avec les agences, les projets dans chacune des régions du Québec »*. Cependant, *« il n'y a pas de remise en question du projet du CHUM, ni de celui du Centre de santé universitaire de McGill ou de Sainte-Justine, déjà comptabilisés dans le plan quinquennal d'immobilisation »*, précise le Dr Hébert. *« On parle d'autres projets, qui sont... plus en amont du processus »*, ajoute le ministre de la Santé, sans toutefois préciser lesquels, décevant les journalistes et s'attirant de nouveau les foudres du Dr Bolduc.

Le député libéral est revenu en effet à la charge en citant le cas du Centre hospitalier d'Alma, dont les dirigeants craignent que les travaux d'agrandissement de l'urgence en cours soient retardés, sinon reportés aux calendes grecques. *« C'est une urgence qui a besoin d'être rénovée! C'est une des urgences les plus fonctionnelles et une des meilleures au Québec, au niveau des temps d'attente, au niveau du volume, mais c'est une urgence qui a besoin d'être rénovée »*, plaide Yves Bolduc. Si le projet ne se concrétise pas, ce sera *« l'hécatombe dans la région »*, s'indigne-t-il en exhibant à preuve un article publié par *Le Quotidien*. Sans vouloir contester la vétusté des lieux, non plus nier le besoin de nouveaux investissements, je ne peux m'empêcher de constater, une fois de plus, que l'hôpital d'Alma démontre que le bon fonctionnement de notre système de santé et sa capacité de répondre aux besoins de la population ne semblent pas dépendre de la qualité des infrastructures. Peut-être de celles des gestionnaires, des cliniciens, des professionnels...?



JACQUES BOISSINOT PC

Le ministre de la Santé, Réjean Hébert

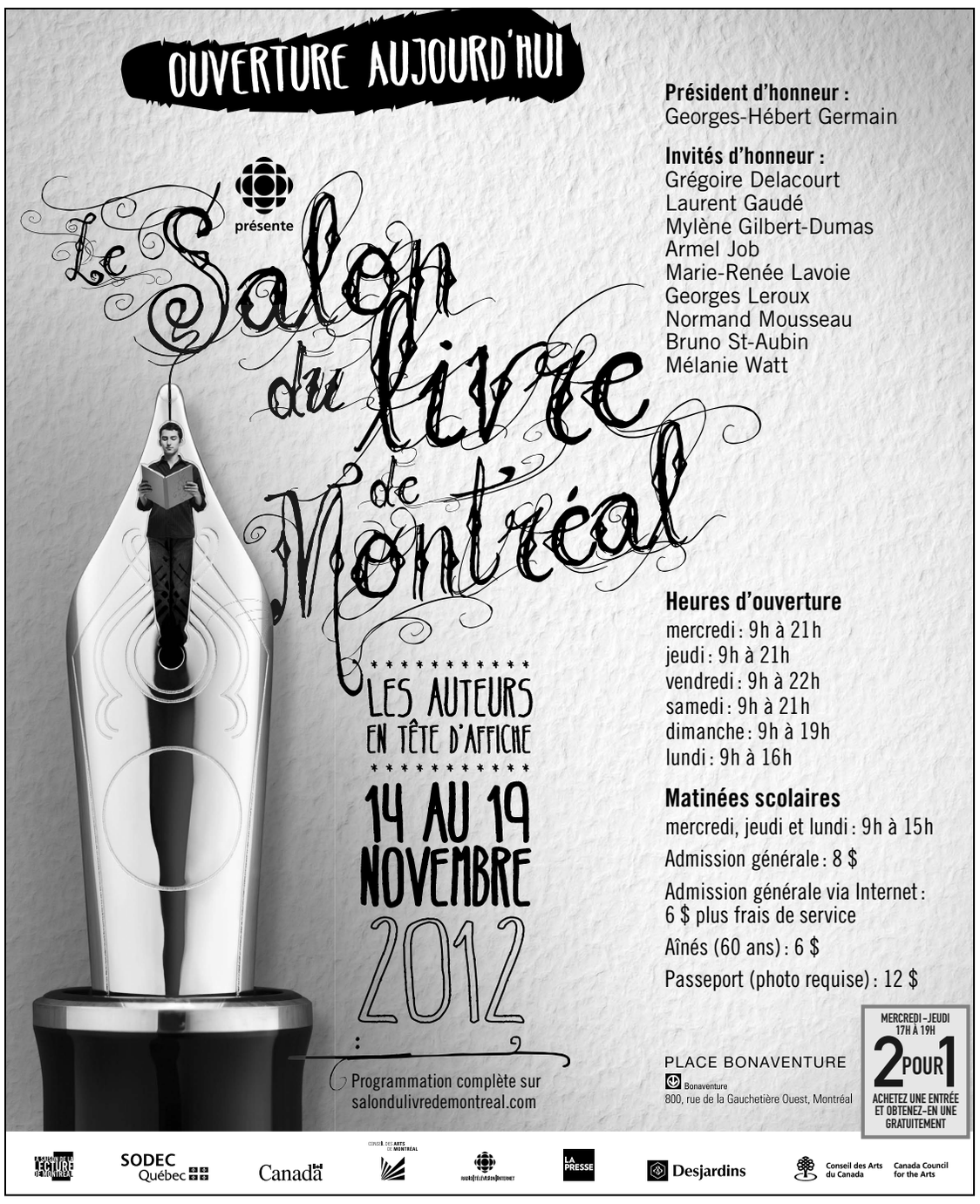
Mais cette évidence ne semble pas sauter aux yeux des débatteurs qui poursuivent leurs échanges qui, me semble-t-il, tournent en rond (mais je suis ici pour rapporter, non commenter) l'un (Bolduc) qui attaque, accusateur, hargneux, irrespectueux aussi et doublement rappelé à l'ordre par le président de l'Assemblée; l'autre (Hébert) prudent, posé, poli, mais aussi théoricien, pire, livresque! Car *« lorsque vous écoutez ces réponses-là, c'est des réponses de livres »*, nous informe Yves Bolduc, avant d'ajouter que Réjean Hébert va jusqu'à prendre des notes, comme un étudiant, lorsqu'il visite les établissements de santé! J'en suis horrifiée, et aussi honteuse, car j'ai aussi cette mauvaise habitude d'écrire pour me souvenir, et aussi celle de consulter les livres, l'espoir (naïf peut-être) de découvrir dans les mots des autres une ou deux vérités qui m'auraient échappé. Peut-être suis-je, moi aussi, incompétente et théoricienne, ne puis-je m'empêcher de penser en jetant un œil au crucifix, qui trône encore au-dessus de l'Assemblée, et qui a peut-être oublié, ce jour-là, d'inspirer nos élus qui ne parlent que d'argent, de budgets et d'infrastructures.

J'aurais aimé m'élever un peu plus haut avec eux... peut-être une autre fois!

Andrée Laberge



Née à Québec en 1953.
Andrée Laberge détient une maîtrise en service social et un doctorat en épidémiologie. Elle a travaillé comme intervenante en service social, puis comme chercheuse dans le domaine de la santé publique, avant de se consacrer à sa troisième carrière, l'écriture. En 2006, elle a remporté le prix du Gouverneur général pour *La rivière du loup*, un roman finaliste de plusieurs prix, dont le prix Ringuet de l'Académie des lettres du Québec, le prix des Libraires et le prix des Cinq Continents de la Francophonie.
Dernier ouvrage paru : *Le fil ténu de l'âme*, XYZ, 2012



ACTUALITÉS

Le Devoir des écrivains



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Il y a toutes sortes de façons d'écouter. Avec attention, avec ennui, avec impatience, avec l'air de n'être pas là, avec amour, fatigue, exaspération, avec crédulité, confiance ou fin de non-recevoir… Comment écoute la juge France Charbonneau ? À première vue, avec application.

COMMISSION CHARBONNEAU

Le visage de la juge

LARRY TREMBLAY

Dans la salle d'audience de la commission Charbonneau, je regarde le visage de la juge en chef. Je suis assis bien sagement dans la section des spectateurs. Ce matin, nous sommes peu nombreux. Ce qui semble l'habitude depuis le début des travaux : une dizaine de personnes *grosso modo*, surtout des hommes. Ce qui ne signifie pas que la commission n'est pas suivie par le public. Au contraire. Depuis les Gomery, Bastarache et Bouchard-Taylor, il y a un intérêt grandissant pour ces enquêtes publiques. On préfère les suivre à la course sur le Net, à la télé, on les déguste en boulettes sous forme de twitts, on les commente dans les réseaux sociaux sous forme de pensées du jour, d'injures, on les analyse ou on s'en moque dans les journaux sous forme d'éditoriaux, de caricatures, on s'en gargarise sur les ondes sous forme de lignes ouvertes, de débats, d'indignation, de jets de salive et d'étonnement abusif. (L'étonnement, s'il dure trop longtemps, se transforme en fixation oculaire et provoque alors un aveuglement temporaire.)

Je suis donc assis ce matin juste derrière le ruban noir déployé pour former un périmètre qui trace la frontière entre les participants et les observateurs. Le témoin est de dos au public. Des écrans sont accrochés qui retransmettent en alternance des gros plans du témoin et de la procureure. Je suis pourtant attiré par le visage de la juge que j'observe de loin. Elle est assise juste devant moi, sur une tribune surélevée. Elle écoute. Il y a toutes sortes de façons d'écouter. Avec attention, avec ennui, avec impatience, avec l'air de n'être pas là, avec amour, fatigue, exaspération, avec crédulité, confiance ou fin de non-recevoir… Comment écoute la juge Charbonneau ? Du moins, ce matin-là. À première vue, avec application. Elle penche souvent la tête sur le côté. Dans ces moments-là, on l'imagine en train de partir quelque part… Mais non. Elle revient en s'agrippant à son stylo et trace quelques notes, se remet droite et joint les mains. J'ai parfois aussi le sentiment qu'elle écoute religieusement — mais avec un sourire digne de la *Joconde* — ces excitantes histoires autour de bouteilles de vin qui ont généré de la part de la procureure une salve bien nourrie de questions. Et je me rends compte à quel point le vin est devenu vital au Québec. Je me souviens qu'enfant on ne trouvait dans la Belle Province que du « Gros George », un tord-boyaux que mon père achetait une fois par an pour le jour de Pâques. Si on en croit certains, la corruption aurait toujours existé. J'imagine facilement qu'il y a une époque pas si lointaine, certains de nos élus recevaient en pot-de-vin, non du vin, mais des caisses et des caisses de bière. Ou du gros fort. Quoi d'autre ? Aujourd'hui, à la commission, on a parlé de pot-de-vin en chair et en os, on a laissé entendre que certains entrepreneurs offraient des escortes et tout ce qui s'ensuit. Ce qui me frappe dans les témoignages entendus jusqu'à présent, c'est la nonchalance, l'acceptation, le manque d'indignation. Comme si la corruption était inévitable, faisait partie d'un système de bienséance, une culture occulte mais tout de même conviviale, un peu louche, un peu secrète, mais tout à fait acceptable et, surtout, non blâmable. Autre chose qui suinte des murs de cette commission, de son tapis gris, de ses stores fermés, de son plafond bas, c'est l'aveuglement et la surdité volontaires, pour parodier la pauvreté volontaire. *« Je n'ai rien vu, je n'ai rien entendu, je n'étais pas au courant, je n'ai pas posé de questions, je n'avais pas à poser de questions, personne ne m'en a parlé, je ne savais pas, je faisais mon travail… »*



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

La journaliste du *Devoir*, Kathleen Lévesque, et l'écrivain Patrick Nicol suivent le déroulement de la commission Charbonneau depuis la salle réservée aux médias.

La salle de presse

Oui, ce matin je regarde le visage de la juge en chef et j'aimerais bien percer le léger mystère de son sourire. D'ailleurs, en est-ce un ? Dès qu'elle intervient au micro, c'est autre chose. Sa voix est précise, bien découpée et fait contraste avec le marmonnement du témoin. Elle n'aime pas qu'on tourne trop longtemps autour du pot. À la pause, je retourne à la salle de presse de la commission. Là, c'est une autre ambiance. D'abord, il fait plus chaud. L'espace ressemble à une classe rectangulaire où sont disposées deux rangées de petites tables où les journalistes travaillent deux par deux. Ils sont près d'une vingtaine. Devant eux, un grand écran où sont retransmises les séances de la commission. Au fond, dans un coin, derrière un rideau de plastique gris, on a aménagé un studio de fortune où Isabelle Richer fait de courts reportages en direct pour Radio-Canada. Des photographes et des caméramans, alourdis de leurs appareils, font le va-et-vient entre cette petite salle grouillante de neurones et de clics de clavier et la salle d'accueil où on montre patte blanche. Dès que les portes de l'ascenseur ouvrent pour permettre à un témoin important d'entrer dans cette salle située au neuvième étage, il est accueilli par le flash des appareils.

J'assiste en direct à la construction de la nouvelle, à la transformation presque instantanée de la séance du matin en manchettes, en bulletins. J'observe les journalistes devant leur portable, tapant rapidement, certains des écouteurs sur les oreilles. Près de moi, Kathleen Lévesque, du *Devoir*, écrit des twitts qui sont aussitôt avalés par les réseaux. J'entends des commentaires à voix haute, ironiques ou amusés, qu'on ne lira sûrement pas dans les journaux. L'ambiance est décontractée, tout le monde se connaît. Je regarde de nouveau le visage de la juge Charbonneau mais cette fois-ci sur l'écran. Son visage m'intrigue toujours. Non parce qu'il me cache quelque chose, mais parce qu'il est devenu le point de fuite d'un tableau, l'aboutissement d'une longue perspective faite de kilomètres de pensées qui seront condensées dans un rapport, le sien, un rapport qui tentera de départager entre autres la part de responsabilité entre les corrupteurs et les corrompus.

Vézina n'a rien vu

L'ex-ingénieur de la Ville de Montréal aurait appris en même temps que tout le monde les avantages versés à ses collègues

PATRICK NICOL

La commission Charbonneau n'a rien tiré des deux fonctionnaires municipaux, pourtant suspendus pour enquête administrative, qu'elle a entendus mardi. Elle a en outre eu un épisode de cafouillage procédurier, alimentant les questions quant à son efficacité et à son fonctionnement.

La journée a commencé avec la fin du témoignage de l'ex-ingénieur de la Ville de Montréal Gilles Vézina. Celui-ci a refusé toute responsabilité quant aux extras autorisés. Le tout lui semblait *« plausible et payable »*, a-t-il affirmé.

S'il faut l'en croire, il a surtout été victime *« des tours »* joués par Luc Leclerc. Lorsque la juge France Charbonneau lui dit : *« Vous ne pouvez pas reposer sur tout le monde vos responsabilités »*, il répond : *« Je ne suis pas d'accord avec vous. »* Si la commission souhaitait tirer ne serait-ce que l'admission d'une négligence de la part de son témoin, elle a échoué.

« Tombé sur le dos »

Pas plus de chance s'il s'agissait de le convaincre de complaisance. M. Vézina prétend avoir pris connaissance des avantages versés à ses collègues en même temps que tout le monde. *« Je suis tombé sur le dos »*, a-t-il relaté. M. Vézina ne semblait pas savoir ce qui se déroulait dans son service. Il n'a jamais su que son ami Catania versait des pots-de-vin à son meilleur ingénieur, Luc Leclerc. Il n'a pas non plus réussi à expliquer comment il se faisait qu'il avait toujours assigné cet ingénieur à cet entrepreneur.

Lui-même nie avoir touché de l'argent. Des billets de hockey et des invitations à des tournois de golf, des bouteilles de vin et une vingtaine de dîners par année… oui. Et s'il lui est arrivé de se faire proposer d'accompagner des clients à l'hôtel pour utiliser les services d'escortes, il a refusé, mais il est au courant qu'*« en général, les escortes, ça existe »*. C'est normal, prétend-il, qu'un entrepreneur cherche à savoir *« ce qui peut intéresser un gars »*, mais on restera sur notre faim si on espère savoir pourquoi, dans quel intérêt, les entrepreneurs feraient de telles offres. C'est la première fois qu'un tel avantage est évoqué devant la commission.

La fin du témoignage de M. Vézina a été marquée par un incident qui a mal fait paraître la commission. Me Martin St-Jean, représentant la Ville de Montréal, est intervenu pour s'assurer que le témoin serait interrogé sur des documents qu'il a soumis à la commission en septembre. Le document semble perdu. On profite de la pause pour se concerter et la procureure de la commission termine l'interrogatoire à partir des documents en question. Mais il n'y a finalement pas grand-chose à tirer de cet épisode déjà connu. En 2009, M. Vézina aurait approuvé que des montants tirés d'un contrat soient affectés à des travaux déjà exécutés ; ce qui, au pire, confirme son laxisme.

Un processus complexe

Le deuxième témoin entendu était plus éloquent. Yves Themens, chef de section, a passé de longues minutes à expliquer les processus de sélection et de validation des appels d'offres. Affable, il s'est engagé à *« essayer de ne pas tout mélanger »* les membres de la commission. Par moments, il a semblé perdre les procureurs dans le dédale des procédures administratives. Confronté aux documents produits par la commission sur l'explosion des coûts des matériaux, il n'a pas trouvé mieux que de répondre qu'il *« faudrait faire une étude plus poussée »*, semblant contester la crédibilité des documents soumis. Il a en outre nié avoir donné à Lino Zambito un accès privilégié aux listes des soumissionnaires.

Larry Tremblay



Né à Chicoutimi en 1954. Acteur, metteur en scène, spécialiste de kathakali, Larry Tremblay a publié plus d'une vingtaine de livres comme auteur dramatique, poète, romancier et essayiste. Ses pièces, traduites dans une douzaine de langues, ont été créées dans de nombreux pays. En 2012, sa pièce *Cantate de guerre* a remporté le Prix de la dramaturgie francophone décerné par la SACD et son roman *Le Christ obèse*, le prix Roman du Salon du livre du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Il est professeur associé à l'École supérieure de théâtre de l'UQAM.

Dernier ouvrage paru : *158 fragments d'un Francis Bacon explosé*, Le Noroît, 2012

Patrick Nicol



Né à Chicoutimi en 1964. Patrick Nicol vit à Sherbrooke. Comme quelques-uns des personnages de ses romans, il enseigne au cégep de cette ville. Il a publié huit livres de fiction, dont *La notaire* (2007) et *Les cheveux mouillés* (2011) chez Leméac. Son roman *Terre des cons*, inspiré des événements du printemps érable, vient de paraître aux éditions La Mèche. Avec ce titre, il renoue avec l'humour et le commentaire social qu'il avait quelque peu délaissés depuis *Paul Martin est un homme mort* (1997).

Dernier ouvrage paru : *Terre des cons*, La Mèche, 2012

Le Devoir des écrivains

Médicaments : conflits d'intérêts à tous les étages

Aux États-Unis, des dizaines de milliards de dollars de fonds publics sont attribués à des chercheurs ayant des liens financiers étroits avec les fabricants des médicaments qu'ils étudient

Tous les produits industriels ne sont pas équivalents. Comme le réfrigérateur ou l'automobile, le médicament est un produit industriel, mais son utilisateur (le patient) n'a pas la liberté d'en user en toute connaissance de cause. Car ce n'est pas lui qui le choisit, mais le médecin. Prescription et consommation des médicaments, on le sait, sont fortement influencées par le marketing industriel, via les publicités visant les médecins et le public. Un long dossier signé Charles Seife, *Is Drug Research Trustworthy?*, publié dans le numéro de décembre de *Scientific American*, montre qu'aux États-Unis, cette influence s'exerce aussi à tous les niveaux de la recherche, y compris dans les institutions officielles censées servir de garde-fou. Brossant un panorama désarmant de la recherche sur le médicament aux États-Unis, le dossier montre que toute la chaîne décisionnelle est en effet prise dans les conflits d'intérêts.

L'article suit l'itinéraire d'un chercheur, Robert Lindsay, qui dans les années 70, se mit à étudier l'effet des hormones sur la densité osseuse. Le sujet intéressait fortement un industriel, Wyeth, qui désirait promouvoir un œstrogène synthétique pour prévenir l'ostéoporose chez les femmes ménopausées. Impressionné par les travaux de Lindsay, Wyeth l'embaucha pour coécrire une vidéo informative sur le sujet. Leur collaboration ne faisait que commencer.

Toujours avides de reconnaissance de la part de la communauté scientifique, nombre de chercheurs se lient en effet aux industriels via des activités de conseil, des conférences ou des articles favorables à leurs produits. Ces liens financiers créent de fait des conflits d'intérêts qui ne sont pas sans influer sur les publications scientifiques : l'article de Charles Seife cite en particulier une étude de la revue *Cancer*, en 2009, selon laquelle les participants aux essais de médicaments semblent survivre plus longtemps lorsque les chercheurs ont des conflits d'intérêts financiers que lorsqu'ils sont indépendants des fabricants !

En principe, les chercheurs sont censés déclarer leurs conflits d'intérêts aux revues dans lesquelles ils publient leurs résultats ou leurs avis. Il serait cependant illusoire de compter sur la rigueur éthique des médecins pour assurer cette transparence, car les règles ne sont pas respectées : ainsi, en 2009 et 2010, Robert Lindsay, le chercheur dont Seife décrit en détail l'itinéraire, a touché du laboratoire Eli Lilly plus de 124 000 $ d'honoraires de conférencier, mais n'en a pas toujours fait mention aux institutions qui l'exigeaient. Il ne semble pas non plus avoir systématiquement signalé ses collaborations écrites avec les membres d'une officine de rédaction commanditée par l'industriel.

Les subventions publiques

Il y a plus grave : les National Institutes of Health (NIH), institutions américaines chargées d'attribuer les subventions publiques destinées à la recherche, ne traquent pas, elles non plus, les conflits d'intérêts potentiels. De ce fait, révèle le dossier de *Scientific American*, des dizaines de milliards de dollars de fonds publics sont attribués à des chercheurs ayant des liens financiers étroits avec les fabricants des médicaments qu'ils étudient ! Ainsi, entre 2005 et 2011, Lindsay a sollicité en tout 3,4 millions de dollars des NIH pour étudier un médicament de… Eli Lilly. Le conflit d'intérêts était patent, mais Lindsay a reçu son financement. Son établissement d'attache, l'hôpital Helen Hayes (NY), ne s'en est pas formalisé : comme de nombreux établissements et universités, il administre ces mêmes financements et, plus les sommes sont élevées, plus son image et sa notoriété en bénéficient.

Lorsque ce type de conflits d'intérêts est mis au jour, les conséquences pour le chercheur concerné sont minimes. Seife cite le cas de Charles Nemeroff, chef du département de psychiatrie à la Emory University d'Atlanta (Georgie), qui lorsque ses liens avec un industriel ont été révélés, a quitté son poste pour se voir offrir un poste équivalent en Floride… et de nouvelles subventions des NIH !

Pourquoi les NIH n'appliquent-elles pas les règlements qu'elles sont censées faire respecter ? Malgré la loi américaine sur la liberté d'information, l'auteur du dossier a dû faire intervenir un juge fédéral pour obtenir des NIH les réponses à cette question. Et celles-ci sont édifiantes : ne sont considérés « conflits d'intérêts » que les sommes et avantages provenant du financeur des recherches. Or, ce sont les NIH qui financent, et elles ne versent évidemment pas d'honoraires de conférencier ou de défraiement pour voyages aux chercheurs qu'elles subventionnent ! En revanche, les dons venus de l'industrie n'ont pas à être déclarés ! Ou, du sophisme comme règle d'éthique…

Plus grave : en recoupant plusieurs bases de données officielles, Seife a découvert que 70 membres des commissions consultatives des NIH avaient reçu en 2009 et 2010 plus d'un million de dollars d'honoraires pour divers services rendus aux industriels. Or, les NIH accordent *larga manu* à leurs membres des exemptions les mettant à l'abri des lois et réglementations…

À partir de 2013, la Loi Sunshine, nouvelle réglementation introduite par l'administration Obama, imposera à tous les industriels de déclarer l'intégralité des sommes versées aux membres de la communauté médicale. Il faudra plus que cela pour faire le ménage…



DARRON CUMMINGS ASSOCIATED PRESS

Nombre de chercheurs se lient aux industries pharmaceutiques via des activités de conseil, des conférences ou des articles favorables à leurs produits.

Martin Winckler



Né à Alger en 1955.
Médecin de famille en France de 1983 à 2008, Martin Winckler a émigré et vit à Montréal depuis février 2009. Il est auteur de romans (*La maladie de Sachs*, *Le chœur des femmes*), de manuels sur la contraception et la santé des femmes et d'essais critiques sur la relation de soins et les téléséries. Chercheur en éthique à l'Université de Montréal de 2009 à 2012, il est actuellement écrivain en résidence au département de littérature française de l'Université d'Ottawa.
Derniers ouvrages parus : *Petit éloge des séries télé*, Gallimard, 2012, et *En souvenir d'André*, POL, 2012



ACTUALITÉS

Le Devoir des écrivains

Généreuse McGill ?

L'université se tourne vers les tribunaux pour récupérer 317 000 $ dans la poche de son ex-patron, le Dr Arthur Porter

ROXANNE BOUCHARD

À son départ, l'ex-patron du Centre universitaire de santé de McGill (CUSM), le Dr Arthur Porter, a laissé une dette impayée et des souvenirs encombrants qui embêtent l'Université McGill. Cette dernière vient de déposer une poursuite en Cour supérieure contre Porter dans l'espoir de récupérer 317 000 $. La situation doit-elle nous surprendre ?

En mars 2004, le Dr Arthur Porter a été nommé p.-d.g. du CUSM. Les médailles qui brillaient à sa boutonnière avaient de quoi aveugler les quidams de n'importe quel conseil d'administration : aujourd'hui membre à vie du Conseil privé de la reine pour le Canada, il était alors expert auprès de la Banque mondiale et de l'Organisation mondiale pour la santé, en plus d'être gestionnaire spécialiste pour divers hôpitaux à travers le monde. Tel le messie tant attendu, il semblait apparemment capable de faire marcher les culs-de-jatte et de ressusciter les morts.

Pourtant, en grattant un peu, on se serait vite aperçu que cet apparat n'était que fausse dorure. En effet, le Dr Porter cumulait à son dossier des faits d'arme pour le moins discutables. Lors de son embauche, il venait de quitter, la queue entre les jambes, le poste de p.-d.g. au Detroit Medical Center du Michigan qu'il abandonnait en pleine crise financière, après avoir cumulé *« conflit d'intérêts, mauvaise gestion, menace de tutelle »* (*Le Devoir*, 24 novembre 2004). Ce curriculum n'a pourtant pas eu l'heur d'inquiéter David Culver, ex-président du conseil du CUSM, qui, dès l'embauche, a soutenu le choix de son administration : *« Nous avons décidé qu'il n'y avait aucune raison d'empêcher l'embauche d'un homme qui a fait ses preuves »* (*The Gazette*, 25 novembre 2004).

Très bien. Embauchons. Et observons.

Alors que les directeurs généraux des centres hospitaliers doivent normalement, selon Lise Denis, directrice générale de l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux (AQESSS), *« se consacrer exclusivement à la gestion de leur établissement »*, le Dr Porter, lui, a profité de ses huit belles années au CUSM pour multiplier ses activités.

En 2004, Arthur Porter a ouvert une clinique privée aux Bahamas (où vous pourriez aujourd'hui vous divertir dans sa chic et sexy boîte de nuit). En 2009, il est devenu conseiller du président de la Sierra Leone où il est nommé au conseil d'administration de la Golden Valley Mines, qui travaille à découvrir des diamants et de l'or dans ce pays où le commerce illicite de diamants a semé la guerre au cours de la dernière décennie. En 2010, il a avoué avoir remis 200 000 $ au lobbyiste montréalais et ex-marchand d'armes Ari Ben Menashe afin que celui-ci lui trouve 120 millions d'investissements russes pour son entreprise en Sierra Leone.

Au service du CUSM, Porter a demandé à son adjointe du CUSM, Lynne Panneton, de lui servir, notamment, d'agente immobilière (service privé gracieusement offert par la fonction publique), avant que son bureau ne soit perquisitionné par l'escouade Marteau, en septembre dernier — l'Unité permanente anticorruption soupçonnant Porter d'avoir généreusement ouvert la porte à SNC-Lavalin pour l'obtention du chantier hospitalier. Mais ne vous inquiétez pas : notre héros n'y était plus. Il avait démissionné en décembre 2011 pour aller couler des jours paisibles dans son domaine ultrasécurisé des Bahamas.

Quelques payes de trop

Aujourd'hui, l'Université McGill dépose une poursuite à l'endroit du Dr Arthur Porter. C'est que, voyez-vous, en 2008, elle lui a consenti un prêt d'un demi-million de dollars à 1 % d'intérêt, prêt que le Dr Porter n'a pas entièrement remboursé — il doit encore plus de 285 000 $ à l'université. Elle lui a également versé 50 205 $ de trop en salaire, de mai à septembre 2012, alors qu'il n'était plus en fonction depuis décembre 2011.

L'Université McGill sera peut-être remboursée par le Dr Porter. Peut-être pas non plus. Mais elle l'aura cherché ! Parce qu'avec les fonds universitaires, elle a engagé un personnage controversé. Parce qu'elle lui a consenti un prêt considérable à un taux dérisoire. Parce qu'elle lui a versé cinq mois de salaire en trop. Au printemps passé, les étudiants laissaient entendre que les budgets des universités montréalaises étaient mal gérés. On aurait envie de leur donner raison.

Roxanne Bouchard



Née à Saint-Jérôme en 1972. Roxanne Bouchard est notamment l'auteure de *Whisky et paraboles* (prix Robert-Cliche 2005 et Grand Prix de la relève littéraire Archambault 2007) et de *La gifle*. Elle lance cet automne un roman burlesque, *Crématorium Circus* (dans le cycle l'Orphéon, chez VLB éditeur), et publiera, à l'hiver, sa correspondance de guerre avec un soldat canadien en mission en Afghanistan. Lanaudoise, elle enseigne la littérature au cégep de Joliette.
Dernier ouvrage paru : *Crématorium Circus*, VLB éditeur, 2012

« Un traumatisme collectif »

Une cinquantaine d'organismes réclame une enquête publique sur les opérations policières du printemps

FANNY BRITT

La salle était bondée et l'ambiance, fébrile, lors de la conférence de presse donnée mardi par un regroupement d'une cinquantaine d'organisations réclamant au gouvernement Marois la tenue d'une commission d'enquête publique sur les opérations policières effectuées lors du conflit étudiant. Le regroupement comprend, sans surprise, la FECQ, la FEUQ et l'ASSE, mais également une pléthore d'organisations diverses, de la FTQ au collectif Têtes blanches, carré rouge. Nicole Filion, de la Ligue des droits et libertés, a souligné l'importance de la tenue d'une enquête publique indépendante, afin de marquer *« la fin de l'impunité policière »*.

Ce n'est pas la première fois qu'on demande au gouvernement québécois de tenir une enquête publique à ce sujet. Martine Desjardins, présidente de la FEUQ, a rappelé que plusieurs appels en ce sens avaient été lancés au gouvernement Charest lors du printemps érable, en vain, sans compter les demandes répétées au gouvernement Marois depuis son élection. Le même souhait avait d'ailleurs été formulé par le Parti québécois après les émeutes de Victoriaville. Le ministre de la Justice, Bertrand St-Arnaud, alors député d'opposition, avait dit souhaiter qu'un groupe de *« sages »* enquête sur le travail des policiers.

Une commission d'enquête publique aurait pour objectif de faire la lumière sur les pratiques adoptées par les forces policières, qu'il s'agisse des fouilles abusives, des blessures infligées ou du profilage politique, et par les instances politiques, par exemple dans leurs stratégies médiatiques. Elle aurait même des ramifications jusque dans les décisions administratives des universités concernant la sécurité, souvent controversées. Mais elle aurait aussi des retombées plus réparatrices, estime Mme Filion. *« Une enquête publique permettrait aux victimes de la répression policière de connaître un début de reconnaissance, en faisant entendre leur témoignage. »* Ultimement, l'enquête devrait mener à la mise en place d'une instance indépendante et civile de surveillance des opérations policières.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR
Intervention policière lors d'une manifestation en mai dernier

Confiance brisée

Éliane Laberge, présidente de la FECQ, estime que le conflit a entraîné un *« traumatisme collectif »* qu'il faut impérativement apaiser. *« Il n'est pas normal que les jeunes se sentent visés chaque fois qu'une voiture de police passe près d'eux. Le lien de confiance est brisé, il faut le recréer. »* Du côté de la FEUQ, Martine Desjardins, quant à elle, a tenu à ajouter que la brutalité policière n'a rien de nouveau — on n'a qu'à penser aux événements du G20 à Toronto en 2010 — et qu'il y aura d'autres manifestations dans l'avenir, qu'elles soient étudiantes ou citoyennes. *« Profitons du climat favorable actuel pour rassurer, expliquer et éviter que cela se reproduise. »*

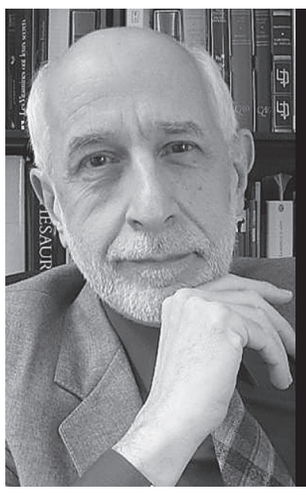
Jointe à Québec, la députée de Québec solidaire Françoise David a dit considérer l'enquête *« absolument indispensable, parce qu'il faut faire mieux la prochaine fois »*. Elle souhaite que cette commission fasse la lumière sur les événements malheureux du printemps et aborde des problèmes de fond concernant les forces policières : *« Y a-t-il des lacunes dans la formation des policiers ? Quels étaient les mots d'ordre reçus ? Comment expliquer cette culture du mépris et de l'intolérance chez certains policiers ? »*

Les instigateurs de la demande se disent sûrs d'obtenir une réponse favorable de Pauline Marois, qui a elle-même porté le carré rouge au plus fort de la crise. Martine Desjardins s'est déclarée prête à répéter et marteler son message si nécessaire, tout en ajoutant, un petit sourire aux lèvres, que *« lorsqu'on parle fort, on finit par se faire entendre »*. Les représentants des 51 organisations n'ont d'ailleurs pas tardé à mettre cette idée en pratique : réunis pour une photo de groupe, ils ont spontanément entonné : *« On est plus que cinquante, on est plus que cinquante »*…

Fanny Britt



Née en 1977 à Amos, en Abitibi. Auteure dramatique, traductrice et écrivaine, Fanny Britt a signé une dizaine de pièces de théâtre, dont *Hôtel Pacifique* et *Chaque jour*. Sa plus récente pièce, *Bienveillance*, est publiée aux éditions Leméac. Elle œuvre également en littérature jeunesse, notamment avec sa série *Félicien*, publiée à la Courte Échelle. Elle vit à Montréal.
Dernier ouvrage paru : *Jane, le renard et moi*, avec l'illustratrice Isabelle Arsenault, La Pastèque, 2012



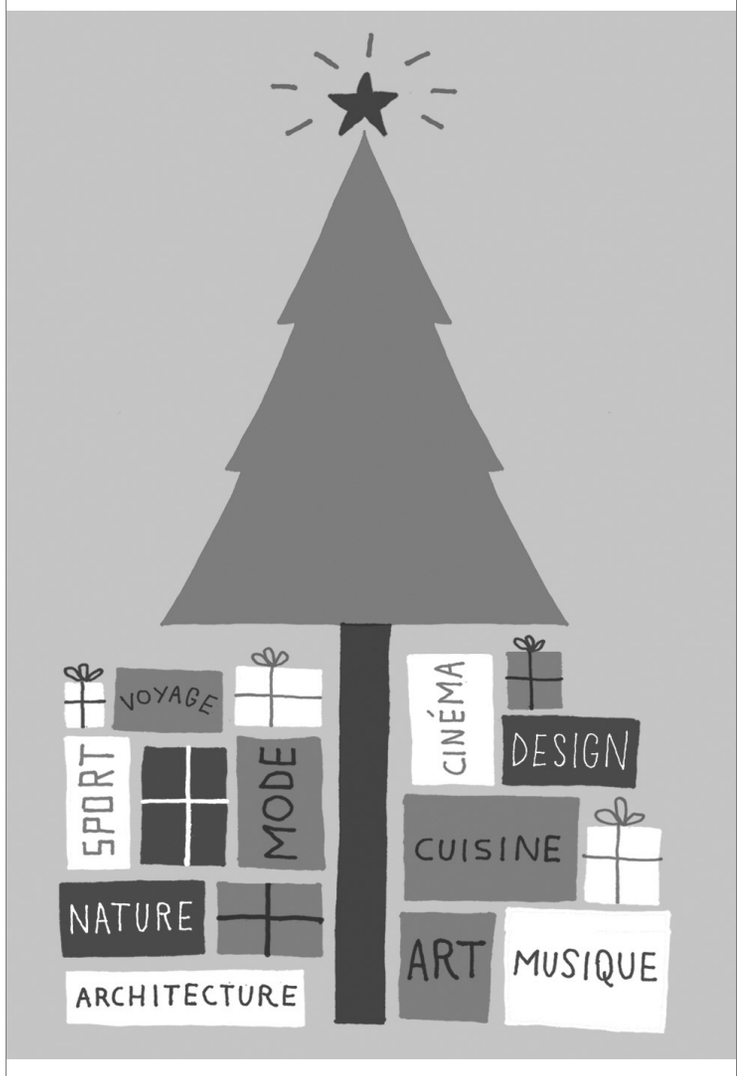
Congédié ?
Voyez
François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.
Vieux Montréal 514.845.5545

airelibre.tv
une webtélé consacrée aux arts et à la littérature



À voir sur airelibre.tv
ESPACE FRANCOPHONE
Découvrez les œuvres d'auteurs franco-canadiens à travers une websérie exceptionnelle de cinq épisodes !
Profitez du Salon du livre de Montréal pour venir feuilleter les nouveautés franco-canadiennes au stand 617 du 14 au 19 novembre 2012 !
Librairie Monet · l'aire libre · KANKAB FILMS · RECF · Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes · Québec

SALON DES
BEAUX-LIVRES
DES CENTAINES DE TITRES À DÉCOUVRIR !
Du 10 novembre au 6 janvier



Librairie Monet
librairiemonet.com
pour en savoir plus sur la Librairie Monet.
monet.ruedeslibraires.com
pour commander vos livres numériques et papier.
airelibre.tv
notre web télé consacrée à la littérature et aux arts.
Galeries Normandie, 2752, rue de Salaberry
Montréal (QC) H3M 1L3 - Tél. : 514-337-4083
info@librairiemonet.com
35 ans

Novembre 2012
vol. CII no 9
L'Action NATIONALE
À venir
La révolution intranquille
- Victor-Lévy Beaulieu
Commémoration
La tête coupée de John A. Macdonald
- Christian Gagnon
Relire octobre
La deuxième vie de Pierre Laporte
- Louis Hamelin
Abonnements et achats
à la boutique action-nationale.qc.ca
au téléphone 514-845-8533 (sans frais: 866-845-8533)
par la poste 82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal QC H2X 1X3
ce numéro 12 $ taxes et expédition comprises



Les Cahiers de lecture, la pensée québécoise en essais.
Le numéro Automne 2012 est disponible
En vente aussi chez Renaud-Bray 4380, rue St-Denis Montréal 514-844-2587

ACTUALITÉS

Le Devoir des écrivains

Perron d'église 2.0

Deux nouveaux médias hyperlocaux sont lancés à Québec

ISABELLE FOREST
à Québec

Ils sont citoyens et passionnés. Fiers de leur quartier auquel ils sont terriblement attachés et où ils envisagent de vivre, d'élever leurs enfants et de vieillir. Convaincus de la richesse humaine, économique et culturelle de leur voisinage, ils veulent y participer et en témoigner.

Certains d'entre eux étaient présents, hier, au sympathique bouchon Le Pied bleu, lors de la conférence de presse sur le lancement de deux nouveaux médias hyperlocaux de Québec.

Le blogue Monlimoilou.com connaît un beau succès depuis sa création en 2008 — 300 entreprises et organismes inscrits et plus de 30 000 visites par mois. Il démontre que les médias hyperlocaux répondent à certains besoins essentiels des résidants. C'est pourquoi Arnaud Bertrand, concepteur et fondateur du site, ainsi que son équipe ont travaillé à la réalisation de deux nouvelles plateformes (Monsaintroch.com et Monsaintsauveur.com).

Interrogé sur les motivations ayant mené à l'élaboration du premier média du genre à Québec, M. Bertrand évoque le fossé qui existait entre l'image que la presse rendait de son quartier et la perception que lui-même en avait. *«La perception du quartier dans les médias traditionnels ne ressemblait pas à ce que je vivais tous les jours: quand on entendait parler de Limoilou, c'était pour faire ressortir un fait divers négatif; moi, j'avais envie de parler des bons coups.»*

À Limoilou, comme à Saint-Sauveur et à Saint-Roch, ces bons coups sont nombreux. Mentionnons la création de commerces (épiceries fines, restos branchés, cafés où on aime traîner, etc.), la formation d'organismes culturels ou communautaires ou bien l'installation de créateurs et de jeunes familles. Tout cela contribue à la vitalité exceptionnelle de ces secteurs.

«Saint-Roch, c'est le quartier qui groove, confie Valériane Cossette, blogueuse en chef de Monsaintroch.com. *Il y a plein d'idées qui fourmillent.»*

Ces médias hyperlocaux sont alimentés par des blogueurs de différents horizons professionnels (historiens, urbanistes, enseignants, entrepreneurs, etc.) et leurs textes touchent toutes sortes de sujets et d'enjeux d'intérêt public menant à la réflexion et à l'enrichissement culturel. Leur existence permet ainsi au citoyen de s'informer et de s'exprimer, mais également de rester branché sur son quartier.

À l'anonymat des rues citadines dans lequel erre le quidam, Monlimoilou et ses frères répondent par leur perron d'église virtuel. Là où le citoyen rencontre son voisin, se soucie de ce qui se passe dans sa collectivité immédiate et développe le sentiment d'appartenance et le goût de l'engageaiment communautaire.



YAN DOUBLET LE DEVOIR
Quartier Saint-Roch

Isabelle Forest



Née à Montréal en 1970.
Poète et romancière, elle a été commissaire, directrice artistique et coordonnatrice de différents événements littéraires, dont le Printemps des poètes de Québec. Son œuvre poétique (*Les chambres orphelines*, *L'amour ses couteaux* — finaliste au prix Alain-Grandbois) a été récompensée par les prix Alphonse-Piché, Félix-Leclerc et Radio-Canada.
Dernier ouvrage paru : *Les laboureurs du ciel*, Alto, 2012

Si Normand Francœur était mon ami

OLGA DUHAMEL-NOYER

Normand Francœur est accusé d'être à la tête d'un réseau ayant réalisé une fraude totalisant 5 millions. Le stratagème du réseau consistait à obtenir auprès d'institutions financières du crédit pour de l'équipement d'usinage par le biais de compagnies « coquilles ». Monsieur Francœur, de Sainte-Adèle, devait comparaître le 6 novembre dernier. Il ne s'est pas présenté. La Division des enquêtes sur les fraudes de la Sûreté du Québec sollicite l'aide du public pour retrouver l'homme de 53 ans.

Si Normand Francœur était mon ami, je ne composerais pas le 1 800 659-4264 pour signaler sa présence au Majestic Colonial Hotel, dont j'invente le nom à l'instant. Je préférerais le laisser couler des jours heureux dans une perle des Caraïbes. Je ne le dérangerais pas durant sa partie de golf sur les buttes gazonnées d'un improbable terrain, la peau tannée par le soleil généreux du Sud.

Si Normand Francœur était mon ami, il serait toujours resté discret sur ses agissements mais il m'aurait peut-être parlé de la belle boutique Hugo Boss d'une petite ville *muy caliente*. Quelques années plus tôt, dans cette boutique, tandis qu'il essayait un superbe ensemble de lin blanc cassé, il aurait peut-être même fait la connaissance d'un ingénieur qui essayait lui aussi un ensemble magnifique en se regardant avec ostentation dans de grands miroirs impeccables de propreté. Avec cet ingénieur, ils auraient sympathisé autour d'une bonne bouteille un soir. Pourquoi pas ?

La Sécurité du Québec ne veut pas trop en dire au téléphone, on ne commente pas les affaires en cours, mais elle sait comme moi que Normand Francœur n'en est pas à ses premiers démêlés avec la justice. Le 17 novembre 2009, la SQ annonçait en effet avoir démantelé un réseau de fraudeurs avec pour tête dirigeante notre homme. Le réseau avait réussi à soutirer plus de 7 millions à une entreprise de services financiers de Laval. Au moyen de prête-noms et munis de faux bilans financiers, l'organisation obtenait du financement pour des équipements industriels qui *«n'existaient pas pour la plupart»*, précise la SQ. Si Normand Francœur était mon ami, ce détail m'aurait peut-être fait sourire. Je me serais habituée au fil des ans au tumulte judiciaire l'entourant.

Dix ans plus tôt, Normand Francœur avait 40 ans. Il habitait alors Candiac. S'il était mon ami, cette année-là, je lui aurais même rendu visite deux ou trois fois. Il m'aurait semblé nerveux, traqué, mais n'aurait pas voulu parler de ses problèmes. J'aurais peut-être pensé que c'était une histoire de cœur. Et je serais tombée des nues en apprenant le 22 avril 1999 que 264 chefs d'accusation de fraude et d'usage de faux venaient d'être déposés contre lui et un comparse. On les accusait d'avoir recruté une vingtaine de personnes afin qu'elles contractent des prêts pour l'achat d'automobiles. La fraude totalisait 3,2 millions de dollars envers des établissements bancaires de la région de Montréal.

Normand Francœur n'est pas mon ami et je ne sais s'il a une bonne excuse pour ne pas s'être présenté en cour. J'ignore où il est et s'il a déjà lu Bertolt Brecht qui écrivait : *«Qu'est-ce qui est le plus moral, créer une banque ou l'attaquer ?»*

Olga Duhamel-Noyer



Née à Montréal en 1970.
Olga Duhamel-Noyer a publié un essai, *Motel Univers*, ainsi que deux romans, *Highwater* (Héliotrope, 2006) et *Destin* (Héliotrope, 2009).
Dernier ouvrage paru : *Destin*, Héliotrope, 2009

Téléphone : 514 985-3322
Télécopieur : 514 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel :
petitesannonces@ledevoir.com

AVIS DE DÉCÈS

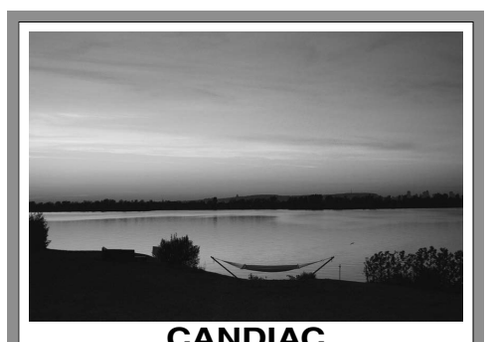
I • N • D • E • X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location
200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location
300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 17H00
Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez **avant 14 h 30** pour l'édition du lendemain.
Téléphone: **514-985-3322**
Télécopieur: **514-985-3340**
petitesannonces@ledevoir.com
Conditions de paiement : cartes de crédit
AMERICAN EXPRESS MasterCard VISA

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE





CANDIAC
Maison de villégiature, directement sur le fleuve navigable l'été, ski de fond et kite l'hiver, à 15 min. du centre-ville de Mtl. 4 c.c., +/- 2400 p.c. habitable. Terrain de 16 870 p.c. Vue imprenable sur voie maritime et sur Mtl. Fini les voyages au chalet ! SIA 10763463
DENIS, 515 755-0464

151 SERVICES IMMOBILIERS

INSPECTEUR EN BÂTIMENT
Certification collégiale. Plus de 25 années d'expérience en expertise du patrimoine bâti montréalais. Professionnel et indépendant: je travaille dans votre intérêt. Assuré pour erreurs et omissions.
DOMINIQUE BRASSARD
514-341-8579

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

3 1/2 - 4 1/2
560$ à 790$ PLATEAU - HOMA
www.locationduplateau.com
Libres 514 598-5872

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

BROSSARD
3 1/2 et 4 1/2 libres. Rénovés et chauffés, électricité et eau chaude inclus, poêle et frigo, stationnement dispo, prêt des bus et des magasins. Prêt du pont Champlain, immeuble tranquille. **450 672-0044**

CDN - Ed-Montpetit pr. Decelles
3 1/2 rénové, chauffé, élec., eau chaude + 2 électros. S. de lav. au s.s. Ref. Décembre. 725$ 450 441-4215

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

DISCRIMINATION INTERDITE
La **Commission des droits de la personne du Québec** rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de et à ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

LONGUEUIL - Papineau/Ste-Foy
Joli 3 1/2. Près métro et services. Stat. Pas d'animaux. Nov. 600$ équipé. 514 806-6489

MÉTRO IBERVILLE 5 1/2
2 c.c, 2e. Ent. lav-sec. Superposé, frigo et micro-onde inclus. Prêt services et écoles. Frais rénové 875$/m. **514 573-8772**

MÉTRO LAURIER
Boul St-Jospeh, 2 x 5 1/2, salon double, 1 c.à.c., cuis. à l'arrière + pièce style solarium. Ent. l/s, 2e, avec petite terr. arr. 1195$ chauffé, eau ch. incl., 3e, petite terr. toit, 1295$ chauffé eau ch. incl. + de **1050pc. Normand 514 845-2781**

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

NDG - Spacieux 3 et 4 1/2
805$ - 1045$ chauffés, électros. Pl. bois, vue parc, ensoleillé, poss. garage, balcon. **514 684-5993**

OUTREMONT - 1160 Laurier O.
Grand 6 1/2 tout rénové, face église St-Viateur. 1 500 p.c. 2 balcons. 2 250$ **Poss. de bureau.** 514 972-1161 514 770-1160

OUTREMONT
Condo 3e, 2 grandes ch., très lumineux, proche métro Outremont et collège Stanislas. Libre 15 nov. 1 750 $. **514 831-8658**

PETITE PATRIE Métro Beaubien
Grand 6 1/2 meublé, chauffé, équipé, r. de c., cour, 2 ch. **Novembre à juin**. Non fumeur. 1 150 $. **514 273-1633**

PLATEAU - Superbe condo
2 c.c.. 2 s. de b., 14ème étage, Vue incoyable. Électros, balcon. Libre. 2 175 $/m 514 909-4432

ROSEMONT - CHABOT
4 1/2 petit, rénové, 2 pièces doubles, idéal pers. seule. N.-fum., pas d'animaux. Réf. Libre. 590 $. **514-274-6356**

VILLERAY - St-Denis, R.d.c.
1900 pc, asp. + air/clim. central, électros, stat. extérieur, 1900$, **514 342-3849**

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

Vx-Longueuil - très grand 5 1/2
Lumineux demi s.s., rénové 2011 Remise, cour. Stat. Nov. 875$ 514 806-6489

164 CONDOMINIUMS À LOUER

À STE-ADÈLE - BORD DE L'EAU
luxueux, 1 400 p.c., pl. cathédrale, 2 c.c. avec s. de b. attenantes. Meublé, foyer, garage intérieur. 1 500$/m. Minimum 3 mois. 514 419-4360 514 777-5563

C-D-N - 4 1/2 CONDO RÉNOVÉ
1695$. Tous les électros neufs compris, 2 c-a-c, 2 terrasses, air-cl. **514 973-4690**
François Brûlé, courtier
L'Expert Immobilier, ag. imm.

PRÈS VIEUX-MONTRÉAL ET MÉTRO CHAMP-DE-MARS
Condo lumineux de 820 p. c., 1 càc, plafonds 10', pl. bois, a/c, foyer, balcon, terrasse, 5 électros, garage int. **1 325 $. 514-878-1410**

ROSEMONT pr. boul St-Joseph
R. de c., spacieux condo, 1172 p.c. Luminosité excellente. Lav.-vais. 2 c.c., 1 s. de b. Ref. Libre fin dec./deb jan. 1300 $ hhadjeres@gmail.com

167 MEUBLÉS

PRÈS centre-ville 7 1/2 qualité Très éclairé.Tout inclus. 2000$. 514 217-2919 450 226-2595

170 HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

À PARIS - Montmartre
Près des vignes, charmant appt. 3 pièces, tout équipé. 1 à 4 pers. Sem/mois. 450 677-3727

PARIS VII - XV Champ-de-Mars
Site exceptionnel - 2 1/2 rénové 08 Tt équipé, très ensoleillé. Sur jardin Sem/mois 514 272-1803

PROVENCE
Vallée du Rhône
Maison de village dans le quartier médiéval de Nyons. 2 c.c. 2 s. de b. Toute équipée. Terrasse ensoleillée. Internet. **www.bonnevisite.ca/nyons** 500$/sem. 819 658-1218

REP. DOMINICAINE - Cabarete
Condo 3 1/2, a/c, sécurité. Bord de mer, piscine. Mars et plus. 514 913-3909

171 HORS FRONTIÈRES À LOUER

POMPANO - LUXUEUX CONDO
4 1/2, neuf, 2 c.c., 2 s. de b., golf, mer, piscine, etc... 514 984-6784

301 ŒUVRES D'ART

ART CONTEMPORAIN
Michel Baucage: 4 oeuvres, technique carborundum, 37 cm x 37 cm chacune. Titre: nyc.suite, Montréal 1997, tirage 5/20. Encadrements musée, moulures italiennes. Chaque oeuvre encadrée: 70 cm x 70 cm. Certificats d'authenticité. Les 4 oeuvres: 2400 $. Photos disponibles par courriel. 450 677-8046 precourt.gagne@gmail.com

307 LIVRES ET DISQUES

Librairie Bonheur d'Occasion
achète à domicile livres de qualité en tout genre. **514 914-2142**
4487 de la Roche/Mt-Royal

bouquinerieduplateau.com
Achetons à domicile. Collection de qualité : livres/BD/CD/DVD/33 trs. 799 est, Mont-Royal 514 523-5628

325 INSTRUMENTS DE MUSIQUE

VIOLON ROTH style No 62
fait main en Allemagne 1982, excellente condition, archet et étui inclus. 4000$ Très beau son. Acheté chez Jules St-Michel. 514 481-2120

460 EMPLOIS DEMANDÉS

TECHNICIENNE D'ENTRETIEN ménager. Expérience au domaine du Fontainebleau. Minucieuse, rapide, personne de confiance. Autres tâches connexes. **Nathalie 514-433-6541**

506 ARGENT DEMANDÉ OU À PRÊTER

ArgentDirect.com
Prêt de 500$ et plus
Approbation en 1 heure
Sans enquête de crédit.
1 888 374-5777

560 ENTRETIEN, RÉNOVATION

PROJET MAJEUR DE RÉNOVATION ?
Entrepreneur depuis 30 ans.
514-745-0503
RBQ : 5682 1248 01

598 SERVICES DIVERS

MAGOG
Pour vos réunions d'affaires, réceptions de tout genre, 4 salles privées, menu du terroir.
www.auxjardinschampetres.com

700 ANNIVERSAIRES ET MARIAGES

NOUVELLES RUBRIQUES



Soulignez les heureux événements de la vie
Anniversaires, mariages, naissances, félicitations, etc.
514 985-3322 ou petitesannonces@ledevoir.com

510 COMPTABILITÉ

IMPÔTS
Particuliers et sociétés
Tenue de livres et comptabilité générale.
Richard Marsolais 514 352-6395

515 INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE OU RALENTIT ?
Mise à jour et réparation P.C., Mac et portables. 10 ans d'exp. Service à domicile.
514 573-7039 Julien

540 SANTÉ / PRODUITS NATURELS

SERVICES D'ENTRAÎNEUR PRIVÉ
Maintenez ou refaites-vous une santé ou une image conforme à vos activités professionnelles.
Yvon Matte 514-267-0646

575 DÉMÉNAGEMENTS

LES DÉMÉNAGEMENTS BRETON-SAVARD
Emballage - Entreposage - Pianos. Assurances compl. Estim. gratuite.
info@bretonsavard.com
514 254-1447

560 ENTRETIEN, RÉNOVATION

598 SERVICES DIVERS

700 ANNIVERSAIRES ET MARIAGES

Contactez LE MÉMORIEL pour publier un ou des :
AVIS DE DÉCÈS
FAIRE-PART
REMERCIEMENTS
CONDOLÉANCES
ANNIVERSAIRES
HOMMAGE
IN MEMORIAM
Téléphone : 514 525-1149
necrologie@lememoriel.com
NOTRE ADRESSE : 107 – 1855 du Havre, Montréal H2K 2X4

AVIS
À TOUS NOS ANNONCEURS
Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.
LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.
Merci de votre attention.

Merci de lutter contre la faim avec nous
L'ITINÉRAIRE



=



Un don de cartes-repas
un geste utile
et de bon goût
4$
Dons en ligne et informations :
WWW.ITINERAIRE.CA

ACTUALITÉS

Le Devoir des écrivains

Les maires martyrs…



BENOÎT DUTRIZAC

Vous avez entendu nos deux martyrs municipaux proclamer qu'ils sont victimes des méchants médias qui ont entaché leur réputation?

Et dans cet élan de lamentation, les maires du tout Québec dénoncent notre scepticisme quant à leur engagement politique.

Mais puisque je suis ici dans l'espace fédéral de Manon Cornellier, la question se pose aussi autrement: les maires québécois sont-ils plus corrompus ou véreux que les maires canadiens? Pourquoi ce silence sur la politique municipale dans les médias canadiens?

Alors, «googlons» *«canadian mayors corruption»*… Voici la grande nouvelle qui traite de corruption ou de détournement de fonds publics au cours des derniers mois: le maire de Toronto, Rob Ford, a laissé *«deux de ses employés utiliser des téléphones cellulaires fournis par la Ville pour appeler des membres des Raiders de Rexdale, une équipe de la Ligue mineure de football de l'Ontario»*.

Devant notre compte de taxes, nous avons l'impression de financer la corruption, l'incompétence et l'aveuglement volontaire

C'est tout? Ben oui, c'est tout ce que j'ai trouvé.

Donc c'est culturel. Selon vous, dans notre imaginaire collectif, qui est le premier maire à faire dans la spéculation foncière (tiens donc), le trafic d'influence (ah bon!) et surtout le prêt usuraire (ben coudonc)? Réponse: Séraphin Poudrier. Un maire avare et malhonnête qui régnait sur les habitants de Sainte-Adèle au début du XXe siècle.

Séraphin a-t-il tracé le chemin pour nos maires du XXIe siècle? Il faisait à sa tête. Sans comité exécutif — à qui rendre des comptes — ni vérificateur général — à qui soumettre ses livres — ni de Bureau municipal d'évaluation des prix — qui n'existe pas de toute façon.

Alors, tous ces cas de maires douteux sont une exclusivité bien québécoise? Ou le Québec est-il trop petit?

Quel est le degré de séparation en politique municipale québécoise? Le beau-frère qui a travaillé pour l'entrepreneur dont la fille était la meilleure amie du mafieux amical qui venait de donner un pot-de-vin au chef de direction à la municipalité qui embauche la compagnie du dit beau-frère…

Le lien de confiance est brisé. On ne croit plus les maires qui nous jurent sur la tête de leurs enfants qu'ils sont là pour le bien commun, et non pas pour se l'approprier…

Sœur Angèle nous annoncerait sa candidature à la mairie de Sainte-Anne-de-Beaupré qu'on lui ferait passer un test du polygraphe.

Voici pourquoi on ne les croit plus.

Gilles Vaillancourt. Maire de Laval (1989-2012). Jamais M. Vaillancourt n'a fait mention des raisons qui l'ont amené à démissionner. Les perquisitions de l'UPAC peut-être?

Gérald Tremblay a, lui, démissionné en plaidant l'ignorance et en jouant à la brebis sacrifiée.

Question quiz: qu'ont en commun Richard Marcotte, maire de Mascouche, Frank Zampino ancien président du comité exécutif de Montréal (2002-2008), maire de Saint-Léonard (1990-2008), Sylvie St-Jean, mairesse de Boisbriand (2005-2009) et Robert Poirier, maire de Boisbriand (1998-2005)? Ils ont tous été accusés de fraude, de complot en vue de commettre une fraude et d'abus de confiance.

Benoit Labonté, maire de Ville-Marie (2001-2008) et chef de Vision Montréal (2008-2009). En 2009, il a démissionné. Le financement de sa campagne au leadership de Vision Montréal n'était pas, euh! sans tâche.

Je manque d'espace pour énumérer tous ces maires douteux.

Devant notre compte de taxes, nous avons l'impression de financer la corruption, l'incompétence et l'aveuglement volontaire.

Le message ne passe pas à Montréal. Les élus d'Union Montréal annonceront vendredi qu'ils choisissent Richard Deschamps au poste de maire par intérim.

Comment peut-on faire confiance à Richard Deschamps, dont les responsabilités au comité exécutif de la Ville étaient, entre autres dossiers, les infrastructures et les services aux citoyens? M. Deschamps affirme partout qu'il n'a rien vu, rien entendu, rien corrompu.

Ça ne vous rappelle pas quelqu'un?

Et on nous demande de les croire sur parole.

avec Alexandra Marcoux

Benoît Dutrizac

Né en 1961.
Animateur, écrivain et journaliste, Benoît Dutrizac a écrit, depuis 1987, un scénario de film, une série télé, huit livres — dont la série *Kafka Kalmar* — et des articles de journaux. Après sept ans passés à la barre des *Francs-tireurs*, puis deux ans au *Grand journal* de TQS, il est désormais animateur de l'émission quotidienne *Dutrizac*, au 98,5 FM.
Dernier ouvrage paru: *Kafka Kalmar, Crois ou crève*, Les Intouchables, 2008



Philippe Girard

Né à Québec en 1971. Philippe Girard est l'auteur de onze albums de bande dessinée. Il a reçu un prix Bédéis Causa en 2001, le Bédélys Québec et un Joe Shuster Award en 2008 ainsi qu'une mention spéciale aux prix Bédélys 2009.
Dernier ouvrage paru: *La mauvaise fille*, Glénat Québec, 2012

Citoyens contre la hausse

CAROLE DAVID

En janvier 2011, après avoir reçu leur compte de taxes municipales, des citoyens du Plateau Mont-Royal ont été choqués par une hausse démesurée, alors en moyenne de 23,5% sur l'île de Montréal. Ils sont passés à l'action en évitant de déverser leur frustration et leur colère sur le mobilier urbain ou sur des représentants de leur arrondissement. Le regroupement de citoyens «Mile End pour tous» participe depuis activement à la commission des finances de la Ville de Montréal. C'était bien avant le printemps érable, les révélations de la commission Charbonneau et le ras-le-bol généralisé devant autant de cônes orange réels ou imaginaires qui diabolisent le quotidien des Montréalais.

Pierre Pagé, retraité de l'Institut canadien d'éducation des adultes (ICEA), participe activement à la vie citoyenne depuis plus de trente ans. Son premier combat? Le cinéma Rialto, qui a bien failli perdre sa vocation culturelle au profit de la marchandisation de ce lieu unique, joyau de l'arrondissement. C'était sous le règne de l'administration Bourque. Alerté par les documentaristes Sophie Bissonnette et Martin Duckworth, citoyens du quartier, eux aussi inquiets des conséquences dramatiques de ces hausses, il a fait ses devoirs en assistant d'abord avec d'autres membres du comité aux séances publiques de travail de la Commission des finances. Il a fait sienne cette phrase, souvent galvaudée, du président américain: *«Ne vous demandez pas ce que votre ville peut faire pour vous, demandez ce que vous pouvez faire pour votre ville.»*

Comme d'autres arrondissements de Montréal, ces citoyens tiennent à la mixité de leur quartier. Jeunes familles, artistes, propriétaires de longue date avec de faibles revenus, autant de citoyens qui contribuent à créer la singularité de Montréal et de sa culture. Ils sont aussi conscients des dangers du fardeau fiscal induit par l'évaluation et la taxe foncière. Nul besoin d'être un érudit fiscaliste pour deviner la fin de ce roman urbain. Cette charge conduira à plus ou moins long terme à l'exode du «vrai monde» du quartier.

Le comité «Mile End» a posé les vraies questions, celles qui n'ont rien de glamour. Des interrogations concrètes pouvant mener à des solutions réalistes pour le bien commun. L'exercice peut paraître fastidieux, mais il n'en est rien. On se demande pourquoi on n'y avait pas pensé avant: *«Comment Montréal se compare-t-elle à d'autres villes semblables?»*, *«Qu'est-ce que le contribuable a pour chaque dollar investi?»*, *«Est-il vrai que des employés reçoivent des bonis sans évaluation?»*; l'exercice a duré six jours. Le septième jour, le 24 mai dernier, Claudine Schirardin, membre du comité, a déposé au nom du regroupement un mémoire sur le fardeau fiscal des Montréalais avec des propositions concrètes issues d'assemblées citoyennes.

En attendant des réponses à leurs questions, ces citoyens de Montréal devront prendre leur mal en patience. Et ils ne sont pas les seuls: d'autres résidants des régions s'indignent, car ils subissent les impacts de la spéculation immobilière. Car tout se paie, même le bonheur de contempler le fleuve et de rêvasser devant un lac.

Carole David



Née à Montréal, dans le quartier Rosemont, en 1954.
Auteure notamment de *Terroristes d'amour* (prix Émile-Nelligan), du roman *Impala* (finaliste, Prix de la Ville de Montréal) et du *Manuel de poétique à l'usage des jeunes filles* (finaliste, Prix du Gouverneur général, prix Alain-Grandbois), Carole David a publié plusieurs livres tant en poésie qu'en fiction. Elle est présidente du comité Littérature au Conseil des arts de Montréal.
Dernier ouvrage paru: *Hollandia*, Héliotrope, 2011

ACTUALITÉS

Le Devoir des écrivains



ANDREW VAUGHAN LA PRESSE CANADIENNE

Acadiens, Franco-Ontariens, Franco-Manitobains, Fransaskois, etc. étaient naguère canadiens français. ***«Cette étiquette était ample et généreuse. Comme cela doit être»,*** **selon Yann Martel.**

Nous, les autres

Un Canadien français errant en Fransaskoisie

YANN MARTEL

Traduction : Émile Martel

Il n'y a pas si longtemps, on a changé la définition de Fransaskois. Le mot s'appliquait auparavant aux pure laine, soit à ceux et à celles qui parlaient français et qui étaient ici, en Saskatchewan, depuis plus longtemps que les autres francophones. Mais le terme est dorénavant plus inclusif. Dans ses bras accueillants, on inclut maintenant tous ceux dont la langue maternelle est le français, ce qui touche non seulement les gens de Gravelbourg dont la famille est là depuis plus de cent ans, mais moi aussi, qui viens du Québec, ou un immigrant arrivé récemment du Maroc ou de l'Afrique subsaharienne. J'aime bien cette image du Fransaskois maghrébin ou du Fransaskois noir. Je n'ai vraiment rien contre cette nouvelle étiquette de Fransaskois. Chacun d'entre nous porte plusieurs chapeaux. Homme ou femme, hétéro ou gay, séculier ou religieux, jeune ou vieux, grand ou petit, mince ou grassouillet, patron ou employé, ceci ou cela, etc. Notre identité est une mosaïque formée de centaines de pièces différentes et pourtant tout cela se tient. Nous sommes bien peu nombreux à nous lever le matin accablés par la complexité de qui nous sommes. Nous ne nous déplaçons pas comme un kaléidoscope qui roule tandis que les diverses pièces de notre identité forment une image distincte à chaque instant. Notre manière d'être est beaucoup plus configurée que cela. Chacun et chacune d'entre nous est une unité et cette unité vit sa vie au quotidien.

Je suis donc maintenant fransaskois. Ça me va. Je suis aussi québécois. Et quand j'étais plus jeune, on utilisait encore le terme canadien-français.

J'aime bien ce dernier terme. C'est celui dont l'accolade est la plus large, la plus grande et la plus chaleureuse. Mes tantes et mes oncles, qui sont maintenant septuagénaires ou plus vieux encore, portaient aisément cette étiquette. Prenez mes oncles Paul et Jean. Le premier, le frère de ma mère, venait d'East-Broughton, en Beauce. Le second, le beau-frère de ma mère, venait de Saint-Boniface, au Manitoba. Ils se sont tous les deux battus pendant la guerre de Corée, et c'est cela qu'ils étaient tandis qu'ils enduraient cette boucherie lointaine qui les a laissés, cinq décennies plus tard, happés par des cauchemars récurrents: ils étaient canadiens-français. Et puis ma tante Colette. Elle a vécu cinquante ans à Toronto. Elle est revenue récemment au Québec, presque septuagénaire, et quand on lui demandait qui et ce qu'elle était, la réponse qui lui venait tout naturellement était qu'elle était canadienne-française.

L'ambiguïté même du terme laisse supposer la complexité de l'identité. Pour commencer, qu'est-ce que cela veut dire, «canadien»? Le Canada a deux langues officielles, mais rien d'autre n'y est officiel. Pas de religion officielle, pas de culture monolithique, pas de costume national, rien de tout cela. Puis il y a le mot «français». Eh bien, c'est sûr que nous ne sommes pas des Français, ou si peu. Nous avons hérité de la langue des Français et nous en avons fait véritablement notre langue. Par ailleurs, nous ne partageons pas la culture, les comportements, la vision, la diète, les politiques de ces francophones de l'autre bord de l'Atlantique. C'est pour ainsi dire aussi absurde d'utiliser le terme «français» que d'utiliser le mot «anglais» pour désigner ceux et celles de cet autre grand groupe, les Canadiens anglais. Il y a en effet très longtemps que les Canadiens anglais ont abandonné les Angles qui ont jadis peuplé une grande île humide et froide sur le flanc nord-ouest du continent européen. Et puis, un grand nombre n'étaient même pas anglais au départ: leurs ancêtres étaient irlandais ou écossais ou ukrainiens ou finlandais ou chinois ou de quelque autre origine pas du tout anglaise.

Prenez donc deux termes absurdes, rassemblez-les et qu'est-ce que ça donne?

Canadien français, c'est l'étiquette parfaite, voilà ce que je pense.

Le mot «Québécois» qui a depuis quatre décennies supplanté l'expression «Canadien français» est une étiquette plus confuse et inexacte. Elle sous-entend, comme la chose a été brutalement rappelée il y a quelques années quand Jacques Parizeau s'est plaint que le deuxième référendum sur l'indépendance ait été perdu à cause du «vote ethnique», que Québécois veut dire francophone de naissance. Mais cela ne peut être vrai puisque le terme «Québécois» n'est qu'une étiquette géographique. Et on ne peut retenir l'identité des gens à l'intérieur de frontières, au risque de montrer un nationalisme rétrograde.

Il y a en effet toutes les autres personnes à travers le Canada qui parlent français. Chacune d'entre elles — celles qu'on case maintenant dans des espèces de ghettos linguistiques: Acadiens, Franco-Ontariens, Franco-Manitobains, Fransaskois, etc. — était naguère Canadienne française. Cette étiquette était ample et généreuse. Comme cela doit être. Une identité inclusive donne le ton juste en disant toujours: «Bonjour, bienvenue. Joignez-vous à notre cercle.»

Les anciens Canadiens français du Québec, les Québécois, ont cessé il y a belle lurette de penser aux Fransaskois, par exemple, ou de se préoccuper à leur sujet. Un Fransaskois, de nos jours, qui va au Québec, est accueilli avec la même condescendance amusée qui frappait les Québécois qui arrivaient en France il y a quarante ans.

C'est regrettable. J'aime bien toutes ces étiquettes. Cela me donne l'impression d'être un chimpanzé de cirque sur son trapèze et qui jongle avec des chapeaux.

Ou bien, comme j'aime l'image, je suis en effet un kaléidoscope et, puisque j'ai été récemment renommé Fransaskois, il y a, en plus de Québécois et de Canadien français, un morceau additionnel de verre de couleur qui culbute en moi.

Yann Martel



Né en Espagne en 1963 de parents québécois.
Francophone, Yann Martel écrit en anglais et vit maintenant en Saskatchewan. Il a vécu dans de nombreux pays et a étudié la philosophie aux universités Trent et Concordia. Son second roman, *L'histoire de Pi* (2001), a connu un succès planétaire: il s'est vendu à plus de sept millions d'exemplaires, a été traduit en plus de quarante langues et a obtenu en 2002 le Man Booker Prize, l'un des plus prestigieux prix littéraires.
Dernier ouvrage paru : *Béatrice et Virgile*, XYZ, 2010

Entente conclue entre l'Ontario et ses médecins

à Toronto

Le gouvernement ontarien a conclu une entente de principe pour fixer les honoraires des médecins jusqu'en 2014.

L'entente ajouterait 100 millions $ aux revenus totaux des médecins, et annulerait la réduction d'honoraires pour certains actes médicaux imposée en mai dernier.

Selon la ministre de la Santé, Deb Matthews, cette entente de principe, conclue avec l'Association médicale de l'Ontario, prévoit des économies dans d'autres secteurs afin de payer des honoraires plus élevés aux médecins.

Elle précise que le montant de 100 millions $ ne suffira même pas à couvrir les frais des quelque 600 médecins qui s'installent en Ontario chaque année. Mme Matthews explique aussi avoir décidé d'annuler la réduction d'honoraires pour certains actes médicaux, après avoir entendu les arguments des médecins.

L'entente prévoit des honoraires plus élevés pour certains examens radiographiques et pour les visites à domicile des médecins chez les personnes âgées.

L'entente doit être entérinée par quelque 25 0000 médecins le mois prochain. Les négociations entre les parties avaient repris en septembre, après avoir été interrompues quand le gouvernement a modifié par décret les honoraires et les primes du régime d'assurance-maladie de l'Ontario.

Le gouvernement libéral minoritaire de l'Ontario tente d'imposer un gel des salaires à tous les employés de la fonction publique pour l'aider à réduire un déficit de 14,4 milliards $, ce qui a provoqué la colère et un conflit de travail avec certains enseignants.

La Presse canadienne

Blocus de gens d'affaires près du chantier La Romaine

Baie-Comeau — Des représentants de l'Association des gens d'affaires de la Minganie (AGAM) tiennent depuis mardi un blocus sur le chemin d'accès au chantier La Romaine, sur la Côte-Nord, afin de demander à Hydro-Québec de respecter ses engagements. La société d'État avait promis à l'époque d'implanter le quartier général et ses 110 employés dans la municipalité d'Havre-Saint-Pierre, qui aurait bénéficié de retombées à long terme une fois la construction terminée. Or Hydro-Québec a récemment changé son fusil d'épaule et prévoit maintenant installer le bureau d'affaires au pied de la centrale Romaine-1. Les gens d'affaires s'attendent maintenant à ce que l'hébergement soit aussi offert sur place, de sorte que la municipalité ne verra jamais quelque retombée que ce soit lorsque la centrale sera en service.

La Presse canadienne et CHLC

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE BEDFORD
NO: 460-22-004622-122

COUR DU QUÉBEC

PARKBRIDGE LIFESTYLE COMMUNITIES INC.
Partie demanderesse
c.
ÉMILIEN THIBODEAU
Partie défenderesse

PAR ORDRE DU TRIBUNAL :
La partie demanderesse avise la partie défenderesse qu'elle a déposé au greffe de la Cour du Québec, district de Bedford, une requête introductive d'instance.
Une copie de cette requête et de l'avis de présentation ont été laissées à l'intention de la partie défenderesse, au greffe du tribunal, au Palais de justice de Granby, 77, rue Principale à Granby (Québec) J2G 9B3, salle 1.32;
La partie défenderesse est requise de produire une comparution écrite, dans un délai de trente (30) jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs, au greffe du tribunal, au Palais de justice de Granby;
La partie demanderesse avise la partie défenderesse que faute par elle de déposer sa comparution écrite dans ce délai, la partie demanderesse pourra procéder à obtenir, contre elle, un jugement par défaut conforme aux conclusions contenues dans la requête introductive d'instance;
Si la partie défenderesse comparaît, la requête introductive d'instance sera présentée devant le tribunal le 10/01/2013 à 9h30, en salle 1.32 du Palais de justice de Granby et le tribunal pourra à cette date, exercer les pouvoirs nécessaires en vue d'assurer le bon déroulement de l'instance ou procéder à l'audition de la cause. Si la partie défenderesse, qui a produit une comparution écrite, désire contester, elle doit se présenter au Palais de justice de Granby, à cette date.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE

À Longueuil,
le 2 novembre 2012
Me Valérie Cuierrier-Besner (#277259-1)
32, rue St-Charles Ouest,
bur. 110
Longueuil (Qc) J4H 1C8
Tél.: (450) 646-4347
Téléc.: (450) 670-3487
Procureure de la partie demanderesse

À Granby, le 8 novembre 2012
JOSIANE DELISLE
JUGE
DE LA COUR DU QUÉBEC
(ou Greffier)

AVIS DE
CLÔTURE D'INVENTAIRE

Prenez avis que Louis Cyrille STUCKEY, en son vivant domicilié au 9840, Gouin Boulevard, app. 401, Pierrefonds, Quebec, H8Y 3H1, est décédé le 18 octobre 2011 à Sainte-Anne-de-Bellevue. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés, à 4270 St-Laurent, Bureau 200, Montréal, Québec, H2W 1Z3.
Donné ce 5 novembre 2012 par Simon Parker

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
NO : 700-17-009412-122

COUR SUPÉRIEURE

GEORGES LOULOU
Demandeur
c.
ÉMILE GROLEAU
et
CLAUDE GODIN
et
RODRIGUE LAPORTE
Défendeurs
et
MADELEINE DROUIN
et
OLLARD PELLETIER
et
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HIP-POLYTE
Mis en cause

ORDONNANCE DE COMPARAÎTRE

PAR ORDRE DE LA COUR :
Le défendeur, RODRIGUE LAPORTE est, par les présentes, requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs.
Une copie de la requête introductive d'instance, de l'avis aux défendeurs et de l'avis de dénonciation des pièces a été laissée au greffe de la Cour supérieure, au Palais de justice de Saint-Jérôme, 25, de Martigny ouest, province de Québec, district de Terrebonne, à son intention, laquelle requête est présentable le 20 décembre 2012, à 9:00 en salle B-1.04.
De plus, prenez avis qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou contestation des lesdits délais, le demandeur procédera à obtenir contre vous un jugement par défaut conforme aux conclusions qu'elle sollicite.
Signé à Saint-Jérôme, le 9 novembre 2012
Esther Legault
GREFFIER-ADJOINT

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL
No : 505-12-037412-122

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre de la famille)

MARTINEZ CUELLAR
Heriberto Cruz
Demandeur
c.
REED, Rebecca Lynn
Défenderesse

ASSIGNATION (139 C.c.p.)
ORDRE est donné à Mme **REED Rebecca Lynn** de comparaître au greffe de cette cour situé au 1111, boulevard Jacques-Cartier Est Longueuil J4M 2J6, au local Rc-31 dans les 40 jours de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.
La requête introductive d'instance sera présentée devant le tribunal le **28 janvier 2013**, à 9H00 heure en salle **1.17** au Palais de justice de Longueuil.
Une copie de la requête introductive d'instance a été remise au greffe à l'intention de la défenderesse.
À défaut de comparaître dans ce délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration de ce délai.
À Longueuil,
le 9 novembre 2012
(s) *Julie Daoust*
Greffière adjointe

PRENEZ AVIS que la compagnie REGINA TOBACCO AND CONFECTIONERY CO. LTD. / TABACS ET CONFISERIES REGINA LTÉE demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre.
Montréal, le 9 novembre 2012
McMILLAN
S.E.N.C.R.L., s.r.l./LLP
Les procureurs de la compagnie

La pauvreté ne disparaîtra pas d'elle-même.

Faites un don

1-877-488-4222

www.ArmeeduSalut.ca

ARMÉE DU SALUT

Un don d'espoir pour la vie

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES

HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites **avant 16h00** pour publication deux (2) jours plus tard.
Publications du lundi:
Réservations avant **12 h 00 le vendredi**
Publications du mardi:
Réservations avant **16 h 00 le vendredi**

Tél.: **514-985-3344** *Fax:* **514-985-3340**
Sur Internet :
www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics
www.ledevoir.com/services-et-annonces/appels-d-offres
Courriel : **avisdev@ledevoir.com**

Appel d'offres public

Anjou Montréal

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 11 h à la date ci-dessous, à la Direction des affaires publiques et du greffe de l'arrondissement d'Anjou à l'attention de la Secrétaire d'arrondissement au 7701, boul. Louis-H.-La Fontaine, Anjou, H1K 4B9, pour :

Services professionnels pour la préparation des plans, devis, appel d'offres et surveillance des travaux de réfection du boulevard Châteauneuf, entre les avenues Rabelais et de Fougeray

Catégorie : Services professionnels
Appel d'offres : Contrat 2012-16
Date d'ouverture : 29 novembre 2012, 11 h
Renseignements : Marie-Thérèse Stephen, au 514 493-8004

Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 14 novembre 2012 par le biais du Service électronique d'appel d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin et placée dans une enveloppe cachetée portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres. Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

L'arrondissement d'Anjou ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le 14 novembre 2012

Marie-Thérèse Stephen
Secrétaire d'arrondissement

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.
En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

Avis public

Montréal

ENTRÉE EN VIGUEUR DE RÈGLEMENTS
Avis est donné que le conseil d'agglomération, à son assemblée du 27 septembre 2012, a adopté le règlement suivant :
RCG 12-016 Règlement autorisant un emprunt de 20 000 000 $ pour l'acquisition d'équipement informatique et de services professionnels en informatique
Ce règlement a été approuvé par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire le 7 novembre 2012. Il entre en vigueur en date de ce jour et est disponible pour consultation durant les heures normales de bureau à la Direction du greffe, 275, rue Notre-Dame Est. Il peut également être consulté en tout temps sur le site Internet de la Ville : www.ville.montreal.qc.ca/reglements
Montréal, le 14 novembre 2012

Le greffier de la Ville,
Me Yves Saindon

Avis public

Montréal

ENTRÉE EN VIGUEUR DE RÈGLEMENTS
Avis est donné que le conseil de la Ville, à son assemblée du 22 octobre 2012, a adopté le règlement suivant :
12-048 Règlement autorisant un emprunt de 31 930 000 $ pour des travaux généraux de modifications et d'additions au réseau municipal de conduits souterrains ainsi que de travaux reliés à l'enfouissement de fils aériens et de mise à niveau des chambres de transformation (C.T. 1500 et C.T. 1000) dans les limites de la ville de Montréal, sous la surveillance de la Commission des services électriques de Montréal
Ce règlement a été approuvé par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire le 8 novembre 2012. Il entre en vigueur en date de ce jour et est disponible pour consultation durant les heures normales de bureau à la Direction du greffe, 275, rue Notre-Dame Est. Il peut également être consulté en tout temps sur le site Internet de la Ville : www.ville.montreal.qc.ca/reglements
Montréal, le 14 novembre 2012

Le greffier de la Ville,
Me Yves Saindon

---

demersbeaulne

AVIS DE PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS

Dans l'affaire de la faillite de :
2540-3957 QUÉBEC INC., société légalement constituée ayant exercé ses activités commerciales au 108-367, boul. Arthur-Sauvé, Saint-Eustache (Québec).

AVIS est donné que **2540-3957 QUÉBEC INC.**, a fait cession de ses biens le 30 octobre 2012 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 21 novembre 2012, à 10 h 30, au bureau du syndic, 1800, avenue McGill College, bureau 600, Montréal (Québec).

Montréal, ce 30e jour d'octobre 2012.

DEMERS BEAULNE INC.
Tél. : (514) 878-9631
slachance@syndic.com

QTMG
HUISSIERS DE JUSTICE

500-22-188567-120 COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL dem. c. RUSSO, TONY déf. Vente par huissier le 27 novembre 2012 à 10H00 au 7822 av Jean-Vincent, Montréal(Québec) Guitares, Cinéma maison, etc. tels quels. ARGENT COMPTANT, CHÈQUE VISÉ, Marc Lemay h.j. QTMG, Huissiers de justice (514-257-8000)

Dystrophie musculaire Canada
une action musclée

1.800.567.2236
www.muscle.ca

IL FAUT UNE ACTION, UNE ACTION MUSCLÉE !

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LAVAL
NO : 540-22-017955-120

COUR DU QUÉBEC
(Chambre civile)

PRÉSENT :

BANQUE ROYALE DU CANADA
Partie Demanderesse
c.
MOHAMED ABDELBASSET ELFEKIH
Partie Défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à **MOHAMED ABDELBASSET ELFEKIH** de comparaître au greffe de cette Cour situé au 2800, boul. Saint-Martin Ouest, salle RC.05, dans les trente (30) jours de la date de publication du présent avis dans le Journal LE DEVOIR.

La requête introductive d'instance (action sur prêts), avis à la partie défenderesse sera présentée devant le tribunal le 7 janvier 2013, à Laval en salle 2.10 au Palais de justice de Laval à 9h30.

Une copie de la requête introductive d'instance à été remise au greffe à l'intention de **M. MOHAMED ABDELBASSET ELFEKIH.**

Laval, le 12 novembre 2012

NICOLE DUCHESNE
GREFFIER ADJOINT

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO : 500-22-197175-121

COUR DU QUÉBEC

PRÉSENT GREFFIER ADJOINT

COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL
Partie Demanderesse
c.
ESTHER MILLIEN-LINARES
Partie Défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à **ESTHER MILLIEN-LINARES** de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, Notre-Dame Est, Montréal, local 1.120, dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Si la partie défenderesse comparaît, la requête introductive d'instance sera présentée devant le tribunal le 16 JANVIER 2013, à 9:00 en salle 2.06 au Palais de justice de Montréal.

À défaut de comparaître dans ce délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration de ce délai.

Une copie de la présente requête introductive d'instance, avis au défendeur, liste de pièces et pièces P1 à P6 à été remise au greffe à l'intention de **ESTHER MILLIEN-LINARES.**

Lieu: Montréal
Date: 12 novembre 2012

ELAINE CLOUTIER-NEVEU
GREFFIER ADJOINT

Le Devoir des écrivains

Mordus de leur chien

La logique de la marchandisation des animaux de compagnie est poussée de plus en plus loin au Québec

INDIA DESJARDINS



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Chez MUZO, un hôtel pour animaux de compagnie à Montréal, votre chien a accès au salon de toilettage, à des cours de dressage et même à un gym!

Depuis cinq ans, on assiste à une prolifération de la marchandisation de l'animal de compagnie. Hôtels de luxe, cafés, spas, friandises santé, thérapeutes, vêtements et bijoux chics… Les Québécois dépensent plus de 900 millions de dollars par année pour prendre soin de leurs animaux domestiques. Simple tendance, ou phénomène de société? Étrange, ou attendrissant?

En observant quelques photos sur le site de l'hôtel Balto, on découvre des chambres avec lits au look champêtre et télés, repas et collations préparés avec soin et salles de jeux, aires de repos et de divertissements. Il ne s'agit pas d'une auberge normale, mais plutôt d'un refuge de luxe pour chiens et chats où les propriétaires peuvent laisser leur animal en toute quiétude. *«L'idée m'est venue alors que je voyageais et que j'étais toujours inquiète pour mes chiens»*, raconte la propriétaire Diane Lévesque. *«Ici, grâce à notre système de 39 caméras, les parents qui laissent leur animal en pension peuvent les observer à tout moment et se sentir rassurés.»* Les parents? *«L'animal fait maintenant partie de la famille. On ne parle plus de maîtres. On adopte un animal et on prend la responsabilité de bien s'en occuper. Et quand on le fait garder, on veut qu'il soit bien traité.»*

Socialement, est-on en train de virer fous avec nos animaux?

«C'est de l'anthropomorphisme, on donne à l'animal des propriétés humaines», explique Valérie Gosselin, psychologue et fondatrice de la clinique des services thérapeutiques Amis-Maux.

«La société est de plus en plus individualiste, et les animaux sont accessibles et nous tiennent compagnie. Ils viennent combler un vide, un manque.»

Il y a quelques années, Pascale Lévesque était célibataire. Sa vie était centrée sur son travail. *«Je cherchais un équilibre dans ma vie. Une compagnie. Une raison de sortir pour le simple plaisir de sortir.»* Elle l'a trouvée en Scarlett, un coton de Tuléar qui fait naître les sourires sur son passage. *«Ça remet les choses en perspective et ça te permet de te centrer sur autre chose que toi-même et les demandes de ton patron. Et quand tu reviens à la maison, quelqu'un t'attend.»*

De la tête aux pattes

Chez Puppy Angel, une boutique de vêtements haut de gamme qui *«suit les dernières tendances de la mode»*, les propriétaires de chiens peuvent se présenter avec leur compagnon et leur procurer manteaux, bottes et même des costumes! *«Oui, j'ai déguisé Scarlette pour l'Halloween»*, confie Pascale Lévesque *«Ça m'a fait rire au moins quinze minutes, ça valait l'investissement.»*

Pour Marie-Michelle G. Montpetit, propriétaire de Puppy Angel, les vêtements pour chien sont davantage qu'un simple luxe. *«L'hiver, on voit beaucoup de brûlures de pattes, à cause du sel épandu sur la rue. Même l'été, le sol est très chaud, alors, les vêtements préviennent certaines blessures… et donc des frais de vétérinaires.»* Elle-même propriétaire d'un chien, elle a vu la tendance prendre tout un essor dans les dernières années. *«Mon chien a 18 ans, et il y a quelques années, je ne l'habillais pas. Maintenant, je le fais, j'en vois les avantages et il aime ça.»*

Certaines compagnies ont dû s'adapter au désir grandissant des propriétaires de chiens à être accompagnés de leur animal dans tous leurs déplacements.

C'est le cas notamment du Château Bonne-Entente, à Québec, où les compagnons à poils sont non seulement les bienvenus, mais très bien accueillis. Ils ont droit à leur couverture et même une petite friandise. *«Nous nous sommes ajustés aux demandes des clients»*, explique Pascale Banville, directrice du marketing de l'hôtel. Est-ce que ça cause des dégâts? *«Nous n'avons jamais eu de tels problèmes. Les gens qui voyagent avec leur animal le dressent habituellement en conséquence.»* Et en ce qui concerne les allergies? *«Après leur départ, les chambres sont désinfectées. Nous n'avons jamais eu de cas d'allergie. Depuis que les chiens sont acceptés ici, ça met de la vie à l'hôtel!»*

Gagas de leur toutou

Célibataires vivant seuls rêvant secrètement (ou non) d'avoir un enfant, couples sans enfants, personnes âgées, tels sont les profils les plus courants des propriétaires particulièrement enclins à gâter leur animal. Surtout en milieu urbain et aisé, évidemment. Car dans les pays en développement, les chiens sont plus souvent errants et on ne penserait jamais à les habiller ou même à leur procurer de la nourriture santé, ni à dépenser des frais exorbitants pour les soigner.

Au Québec, les vétérinaires n'ont pas encore de demandes extrêmes comme des chirurgies plastiques, de plus en plus courantes aux États-Unis ou même dans le reste du Canada. À Vancouver, par exemple, un chirurgien-dentiste peut incruster sur demande des diamants dans les dents de votre animal.

«Oui, en clinique, on voit de plus en plus l'anthropomorphisation de l'animal», confirme Hélène Perras, vétérinaire. *«Par contre, lorsque l'animal porte un beau petit manteau mais que son maître refuse de renouveler ses vaccins, c'est là que ça nous dérange. Ou encore qu'il n'accepte pas de le faire euthanasier alors que l'animal souffre. Parfois, l'incapacité du maître à faire son deuil, à laisser aller son animal, nous oblige à de l'acharnement thérapeutique et à ce moment, ça devient problématique.»*

Selon Christina Monaco, propriétaire du Brandy's, un café du Plateau Mont-Royal qui offre friandises pour les chiens et consommations pour leurs maîtres, il y aura de plus en plus de cafés comme le sien qui verront le jour dans les prochaines années. *«Certaines personnes font deux heures de route pour venir prendre un café avec leur animal de compagnie. Ils préfèrent rester avec lui que de le laisser dehors ou seul à la maison.»*

Est-ce qu'on peut penser que tout ça reflète quelque chose sur notre société?

«Les gens souffrent beaucoup de solitude. Contrairement à l'être humain, l'animal vit dans le moment présent, ne vit pas dans la performance ni dans l'intellect. Il apporte un équilibre», pense Valérie Gosselin.

Depuis la préhistoire, le chien a accompagné l'être humain dans toutes sortes de situations et s'est taillé une place de choix dans la société, lui valant le surnom de meilleur ami de l'homme. C'est la première espèce animale à avoir été domestiquée pour l'usage de la chasse.

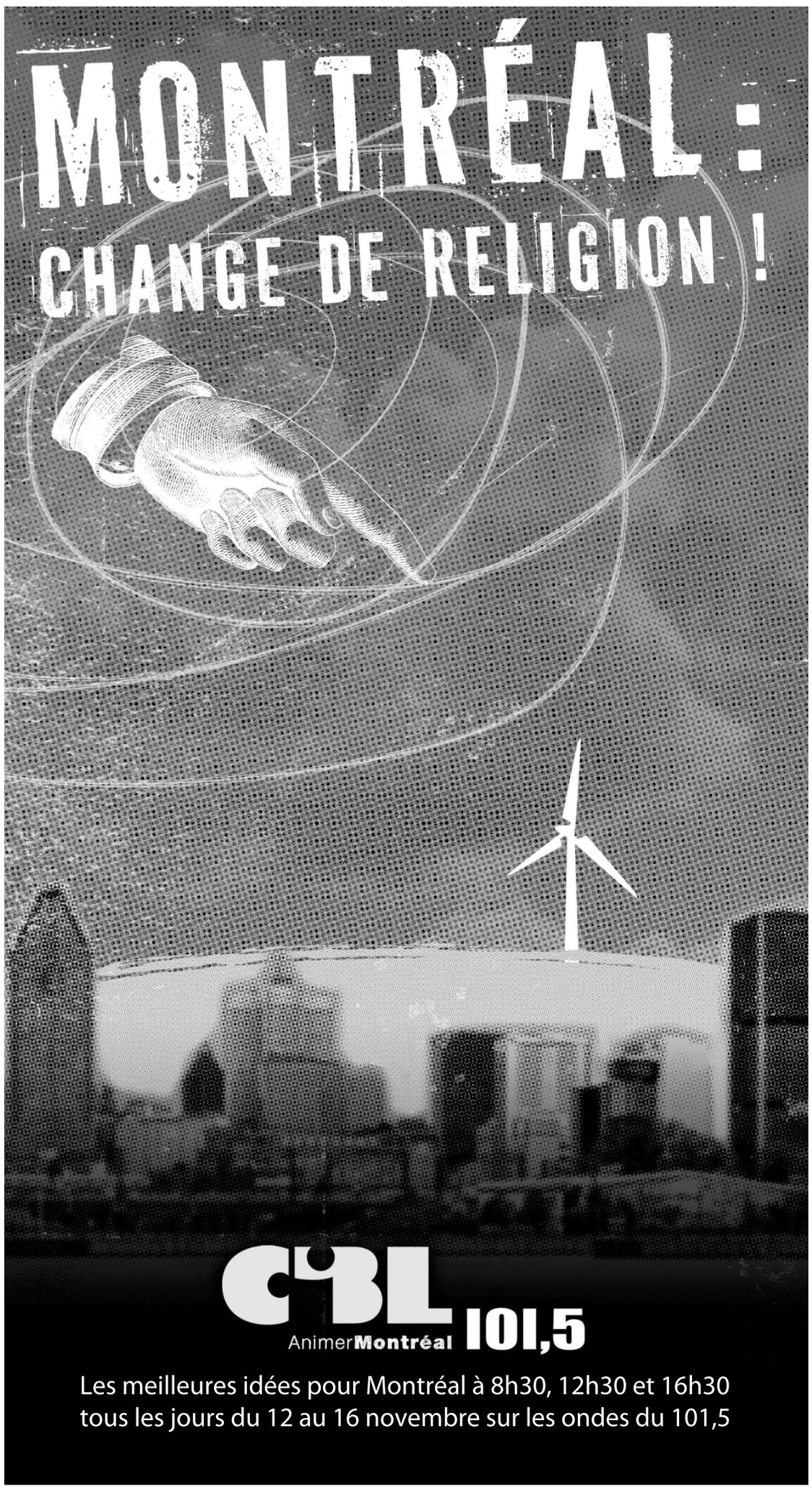
Nous aiderait-il aujourd'hui à chasser l'ennui?

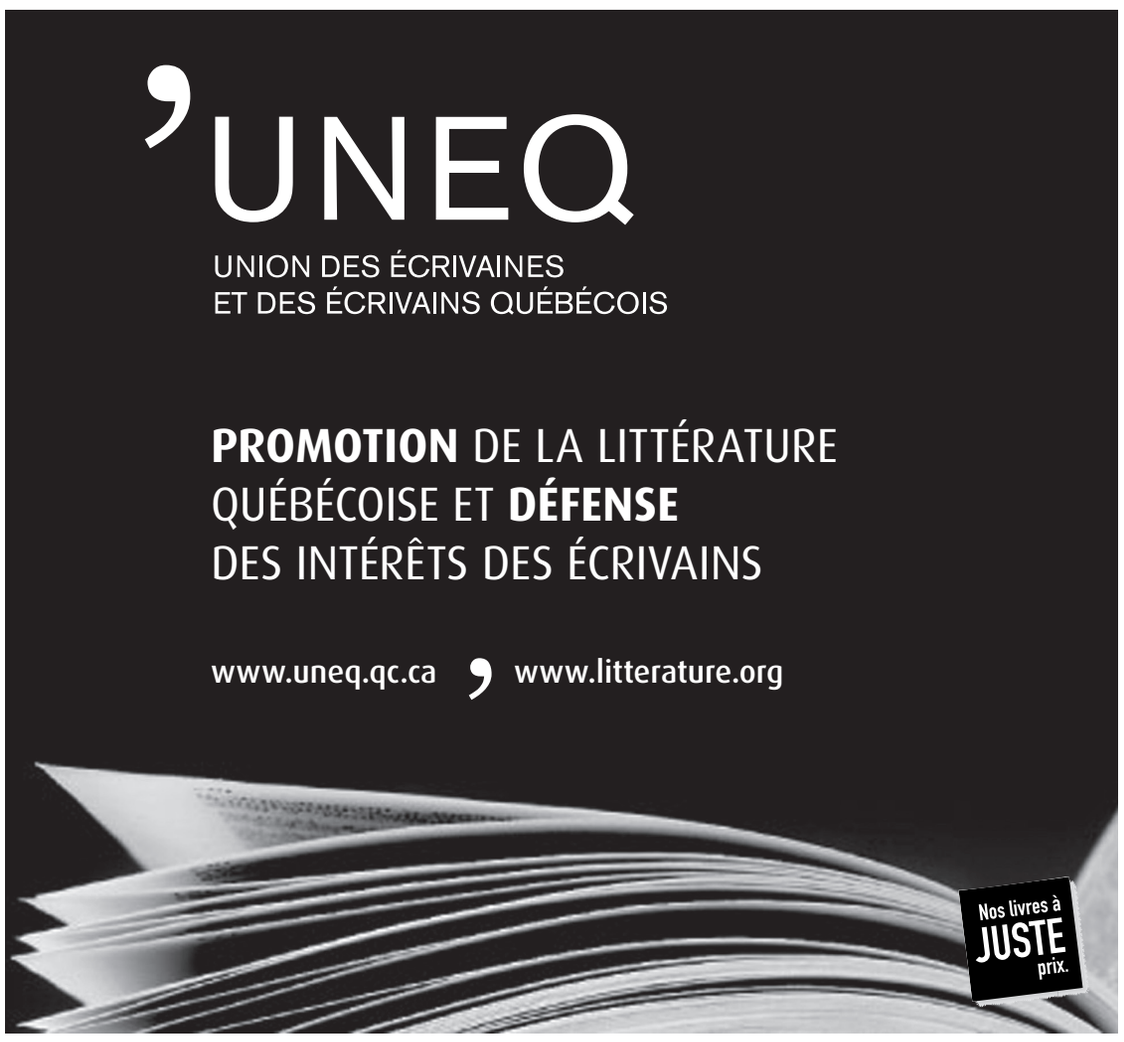
India Desjardins



Née à Québec en 1976. India Desjardins est l'auteure de la série *Le journal d'Aurélie Laflamme*, dont le premier tome a été adapté au cinéma en 2010. L'hiver dernier, elle a publié *Le journal intime de Marie-Cool*, recueil de chroniques publiées dans le magazine *Cool!* de 2001 à 2008. Elle a également participé aux collectifs *Cherchez la femme* (qu'elle a aussi dirigé) et *Amour et libertinage*, pour les trentenaires d'aujourd'hui. Cet automne, elle lançait une bande dessinée, *La célibataire*.

Dernier ouvrage paru : *La célibataire*, avec l'illustratrice Magalie Foutrier, Michel Lafon, 2012





ÉDITORIAL

Le Devoir des écrivains

OFFENSIVE BANCAIRE DE FRANÇOIS HOLLANDE

Enfin !

Au cours de sa première conférence de presse à grand déploiement et en tant que président de la République, François Hollande a abordé des dossiers évidemment importants, certains d'ailleurs délicats, en précisant la marche à suivre au cours des prochains mois, mais sans jamais arrêter une décision ou commander une politique à une exception : les banques.

Entre un commentaire sur la compétitivité de la France en général et le désormais célèbre rapport Gallois consacré au sujet, entre ses propos sur le droit de vote des étrangers et le cumul des mandats des élus que les Français débattent depuis que le monde est monde, Hollande a promis qu'une loi réglementera les activités bancaires. Plus précisément, elle *«séparera les activités de dépôt, de crédit* […] *Elle interdira aussi les produits toxiques et mettra de l'ordre dans les rémunérations comme dans les bonus.»*

Pour bien mesurer l'importance de cette nouvelle, il faut souligner que pour la première fois dans l'hémisphère occidental un chef d'État annonce un re-cloisonnement des banques de dépôts des banques d'affaires. On se souviendra qu'au Royaume-Uni l'ex-premier ministre Gordon Brown avait fait voter, avant son départ, une loi à ranger au rayon du mi-figue, mi-raison. Qu'aux États-Unis la réforme commandée par Barack Obama s'est traduite dans les faits par un texte d'une telle timidité, par un tel manque de courage, que les Goldman Sachs, JP Morgan et consorts ont beau pousser des cris d'orfraie, ils ne font pas illusion : ils dorment très tranquilles. Ailleurs ? La peur de s'aliéner un secteur financier puissant est si réelle qu'elle a tétanisé les sursauts politiques observés au lendemain de la crise de 2008.



SERGE TRUFFAUT

Pour bien mesurer (*bis)* combien l'impact prévisible de l'engagement pris par Hollande relève du fait historique, on va puiser dans… l'histoire. Le ton paraîtra impératif, mais il faut bien comprendre que la loi inscrite à l'ordre du jour politique du court terme sera synonyme d'une fin de cycle. Lequel ? Celui du décloisonnement des institutions financières ou de la destruction des piliers qui séparaient les banques, les valeurs mobilières, les fiducies et les assurances. Du décloisonnement amorcé simultanément dans les années 1980 par Ronald Reagan, Margaret Thatcher et Brian Mulroney.

En permettant le mélange des genres, en donnant son aval au laisser-faire total dans l'univers de la finance suivi, logiquement d'ailleurs, par un laisser-aller total au niveau des fonctions, des métiers, le trio de chefs d'État cités a construit dans les faits une auberge espagnole. Le résultat, on le connaît, mais on tient à le rappeler. Au milieu des années 1990, la banque britannique Barrings a sombré corps et biens pour avoir laissé des jeunesses jongler avec des produits financiers auxquels les dirigeants, les vieux, ne connaissaient strictement rien. Faute d'avoir tiré des leçons de cette mascarade, les politiciens ont rythmé la valse des aveugles allant, alors que Bill Clinton était président, jusqu'à mettre en bière ce qui restait du cloisonnement. Jusqu'à…

Jusqu'à ce que le monde soit percuté en 2008 par la pire crise financière depuis 1929. Sur cette dernière, il faut s'arrêter un instant. Car on ne répétera jamais assez que c'est dans la foulée de celle-ci que Franklin Roosevelt avait décidé d'ériger des cloisons afin justement que 1929 ne se répète pas. Il se trouve que, pendant une cinquantaine d'années, l'Occident fut épargné par des crises plus financières qu'économiques. Alors que depuis le coup d'envoi du décloisonnement on les compte sur les doigts des deux mains.

Cela étant, il faut espérer qu'Hollande ira plus loin. Mais encore ? Il faut qu'il bande les muscles des rapports de force avec les pays récalcitrants ou plus exactement les pays qui refusent de cloisonner, qui refusent donc d'entendre raison pour la satisfaction des mastodontes de la finance. Que, quatre ans après le début de l'explosion bancaire, des établissements qualifiés de «too big too fail», soit ceux qui représentent un risque systémique, demeurent en l'état, cela est proprement scandaleux. Allez, Hollande !

MONTRÉAL

Et Denis Coderre ?

Un sauveur peut-il surgir de nulle part, tel un Superman, pour prendre Montréal sous son aile ? Denis Coderre le croit et, dans son esprit, il est celui-là. Il n'est pas candidat à la mairie, pas encore, mais son ambition est telle qu'elle déborde.

L'attitude du député libéral de Bourassa n'est pas sans faire penser à celle de Pierre Bourque, dont la candidature à la mairie en 1994 était venue de nulle part. Il s'était servi de sa notoriété comme directeur du Jardin botanique pour semer l'idée qu'il pourrait être le sauveur de Montréal. De la même manière, Denis Coderre se sert de sa tribune de député pour imposer à nos esprits qu'il est le maire qu'il nous faut.



BERNARD DESCÔTEAUX

Ses appels du pied ne sont pas sans effet. Les Montréalais sont à l'écoute, car s'il est une évidence, que seuls ne voient pas les membres de ce qui reste de l'administration Tremblay, c'est la nécessité d'un changement de garde à l'hôtel de ville. Or, jusqu'ici, Denis Coderre est la seule personnalité nouvelle qui ose se mettre en avant, la seule à montrer un intérêt pour la mairie de Montréal. Résultat, les micros se tendent vers lui. Il arrive ainsi à installer peu à peu sa candidature dans l'espace médiatique.

Cette candidature virtuelle est-elle celle dont Montréal a vraiment besoin ? Difficile de juger. Son strip-tease ressemble trop à un jeu pour qu'on puisse le prendre au sérieux. En plus de penser à la mairie, pense-t-il à Montréal ? On connaît son ambition personnelle, mais pas celle qu'il a pour Montréal.

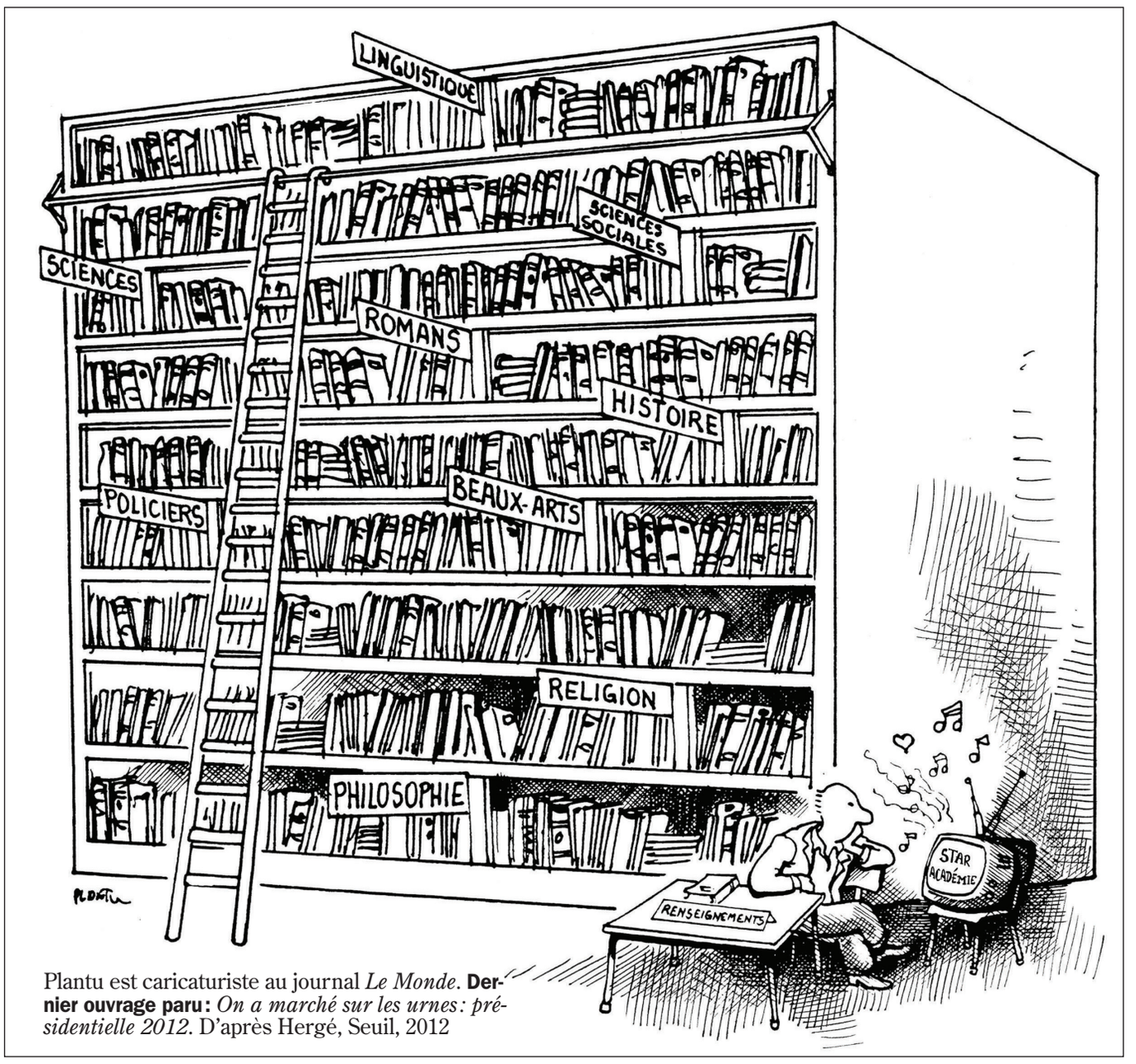
Denis Coderre est un bon politicien. Ses talents d'organisateur sont reconnus. Ministre deux fois, il peut prétendre être capable d'assumer la gestion d'une grande administration. Toutefois, la réalité des problèmes de Montréal lui échappe. Sa carrière entière fut tournée vers la politique fédérale, qui est à mille lieues des enjeux quotidiens de la politique municipale.

Montréal fait face, redisons-le pour Denis Coderre, à un Everest de problèmes dont les moindres ne sont pas d'ordre administratif et éthique. Au-delà des scandales et des augmentations de taxes, il y a la transformation de l'économie montréalaise et de sa société à laquelle son maire devra se consacrer. Montréal est en voie de devenir une métropole cosmopolite dont on doit s'assurer qu'elle demeure francophone. Cela n'est pas pour un maire qui serait un apprenti sorcier. Montréal a déjà donné.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 › FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



Plantu est caricaturiste au journal *Le Monde*. **Dernier ouvrage paru :** *On a marché sur les urnes : présidentielle 2012*. D'après Hergé, Seuil, 2012

LETTRES

Sommet sur l'éducation : Everest ou mont Royal ?

Le texte suivant révélera certainement mon âge. Il n'y a pas de période phare ou de modèle absolu de l'éducation. L'instruction et l'éducation vont de pair. Même si ce furent des années extraordinaires, les années 70 ont balancé, je ne sais où, des éléments importants de notre éducation au nom d'une prétendue liberté. Certaines valeurs inculquées par les générations précédentes, telles que l'effort, le travail bien fait, une certaine conscience sociale, ont été envoyées au dépotoir des idées. […]

Le sommet sur l'éducation ne doit pas se limiter à la préparation au marché du travail. L'éducation doit former des individus capables de s'exprimer convenablement, capables de penser en utilisant des notions philosophiques, capables aussi de remettre en question l'ordre établi. Il faut que chacun puisse penser librement, ce qui est le point de départ d'un engagement dans la construction d'une société plus humaine.

L'individu, étudiant universitaire ou non, doit recevoir une formation générale complète. Car, dès son entrée dans le tourbillon du travail, la passivité s'empare de lui et le laisse ou indifférent, ou écrasé par les événements qui le bousculent sans cesse.

À la fin de son cursus scolaire, il sera plus prêt à affronter les dangers et les écueils de la vie en société. Il sera prêt aussi à la transformer et à l'humaniser. La vie, malgré ses montagnes russes, est extrêmement belle et chaque être humain apprivoisé nous la rend encore plus magnifique.

Philippe Roy
Gatineau, le 13 novembre 2012

Les bonbons de Pauline Marois

Dans le dossier des droits de scolarité, Pauline Marois nous a promis depuis plusieurs mois qu'elle ferait un sommet sur l'éducation supérieure pour prendre le temps d'analyser toutes les pistes de solution. Après avoir voté pour le PQ aux dernières élections, quelle déception de voir que le gouvernement a finalement fait le choix des bonbons et de la partisanerie.

S'il y a une chose qui faisait consensus au Québec, c'est que les universités sont sous-financées. Que Pierre Duchesne ait remis ce sous-financement en question pour faire plaisir aux associations étudiantes est inacceptable et manque de sens du devoir et des responsabilités.

Ensuite, nous avons appris que le gouvernement a décidé de geler les droits de scolarité pour une année de plus, sans attendre les conclusions de son propre sommet, ce qui va nous coûter la coquette somme de 80 millions de dollars.

Cet argent nous appartient à tous, et ce sont des millions que nous ne mettrons pas dans les soins pour nos personnes âgées ou nos programmes sociaux. Nous réalisons maintenant qu'au delà des belles paroles, le Parti québécois distribue des bonbons pour faire plaisir aux étudiants, sans prendre le temps de soupeser ses décisions. Ce gouvernement n'agit pas dans l'intérêt de tous les Québécois, il nous a bernés et agit pour servir ses propres ambitions. Quel désappointement !

Paul Sauvé
Saint-Bruno, le 12 novembre 2012

LIBRE OPINION

À chacun son clavier

Cette année encore, Le Devoir a invité quelques écrivains à jouer aux reporters dans ses quartiers. Confier la rédaction d'articles journalistiques à des auteurs est évidemment un bon coup publicitaire, on en parlera dans les chaumières comme du Devoir des écrivains. De plus, s'associant à des gens de lettres, le journal peut se présenter à la grande fête commerciale du Salon du livre quasi comme l'organe officiel des auteurs. Est-ce une bonne idée ?

Ce jeu était pratiqué à *Libération, Le Devoir* l'a adopté. À Paris, un grand nombre d'écrivains a une pratique habituelle du journalisme, le phénomène est plus rare à Montréal. Qu'attend-on des auteurs québécois ? Qu'ils abordent l'actualité avec *«candeur, fraîcheur et innocence»* ! Si je travaillais pour le quotidien, je serais réticent : l'idée d'une «plume» pour rédiger un article sous ma responsabilité, mais que je ne pourrais rédiger moi-même, m'inquiéterait. Pourtant, dit-on, ce sont les écrivains qui sont anxieux, car la majorité d'entre eux n'a pas l'habitude de régler le sort d'un texte en quelques heures. Le temps de l'écrivain n'est pas celui du journaliste, et malgré tous les efforts pour donner aux uns et aux autres des domaines qui leur conviennent, le plongeon reste court.

Je sais bien que le journaliste et l'écrivain peuvent partager le même clavier, pourtant, au fond, un abîme les sépare : l'un doit débusquer une information vérifiable et la rapporter le plus clairement possible, tout en la situant dans son contexte. L'autre, s'il retient une information, va s'empresser de la modifier pour l'intégrer dans sa trame personnelle. Le romancier est un menteur professionnel à la recherche d'une vérité qui n'affleure jamais dans la réalité. Le journaliste, de son côté, est tenu de chercher la vérité dans les faits, il va tenter de les expliciter tout en laissant, idéalement, ses opinions au vestiaire.

Quel mal y a-t-il à transformer, dans l'esprit des jeux de télé-réalité, des poètes, romanciers, ou essayistes en journalistes avec chaperons ? C'est que cela encourage, une fois de plus, la confusion des genres et des responsabilités. La tâche de l'écrivain consiste à prendre ses distances avec le quotidien, l'événementiel, le fait divers, il doit se dresser *«comme une borne»* selon l'heureuse expression de Sartre, tout en laissant une trace dans la culture. L'écrivain est un témoin, son territoire est celui des rapports à *«autrui, à l'amour, à la mort, au monde»*. Le journaliste éclaire, l'écrivain à sa manière braque un projecteur sur la société pour en révéler les ombres.

On dira que j'accorde à l'écriture littéraire plus d'importance qu'elle n'en mérite, mais, désolé, je suis un écrivain du XX[e] siècle. C'était avant la confusion des genres, avant le relativisme culturel, quand il existait une hiérarchie des œuvres. À nos yeux, la littérature était un art issu du domaine du sacré, elle ne faisait aucunement partie du secteur des communications ou du commerce, elle fréquentait la philosophie.

Notre place d'écrivain, si on la prend au sérieux, n'est ni sur scène, ni comme ersatz : lisez nos livres, nous y avons mis chacun le meilleur de nous-mêmes. Journaliste d'un jour, l'écrivain dans *Le Devoir* acceptera de se conformer aux usages et à l'éthique d'une profession qui n'est pas la sienne. Que peut-il y gagner ? Un apprentissage et le plaisir fugace de voir sa signature dans le journal. Mais justement, s'il joue le jeu de l'information, est-ce vraiment une signature d'écrivain ?,

Jacques Godbout

Né à Montréal en 1933.



En 1954, Jacques Godbout se rend en Éthiopie, où il enseigne pendant trois ans. Depuis son retour au Canada en 1958, il a publié de nombreux romans qui sont devenus des classiques de la littérature québécoise, tel *Salut Galarneau* !

Dernier ouvrage paru : *Lire, c'est la vie*, Boréal, 2010

Le Devoir des écrivains

Mots dans le vent

ANTONINE MAILLET

Du haut de ma tour, j'aperçois les éoliennes sur la pointe ouest de l'Île-du-Prince-Édouard, et par temps clair, je vois tourner leurs pales. Mes plus proches voisins vous le confirmeraient, donc vous ne sauriez douter de mon dire. Mais aucun des voisins qui encadrent les deux rivières, trois barachois, six ruisseaux, une dune de sept milles de sable blanc allongée de tout son long dans l'Atlantique, et à vue d'œil de mon phare du Fond de la Baie, personne, vous dis-je, n'oserait cautionner la suite de mon discours sur…

Laissez-moi vous entrouvrir la porte sur l'un des trente-six mystères les mieux gardés de mon pays sur le voyagement des mots largués au vent du large quatre siècles passés.

C'étaient des mots nés de multiples branches: celtique, latine, burgonde, gauloise, franque… je ne vous apprends rien, et qui finirent par entrer en langue française et s'y établir comme chez eux. Quand ces mots de gorge, puis de gueule, puis de langue se reconnurent entre eux, s'entortillant, s'agglutinant, s'accouplant pour créer de nombreux enfants, ils s'aperçurent un beau matin — un matin de la nouvelle ère que dame Histoire a prénommée Renaissance — que leur siècle manquait d'air et d'espace et qu'il était grand temps de prendre le large.

Le large du large, qui donnait sur le noroît.

Et les mots s'envolèrent tout droit, mais entendons-nous: un tout droit qui virevoltait de l'ouest au sud, au sud-est, au nord, au nord-nordet, ou franc ouest pour aboutir dans nos mers glaciales et là, sans crier gare, figer raide. La bise du large les avait gelés.

Des mots gelés, congelés, fixés pour l'éternité… jusqu'au prochain dégel, qui avec les remous qu'on connaît, qui font passer les temps froids aux temps chauds, ne pouvait épargner ces mots qui un jour ou l'autre finiraient bien par s'ébrouer, se décontracter et tout doucement se déposer, sans façon ni vergogne, sur la côte est de l'Atlantique.

Je me souviens. C'est-à-dire le fonds indélébile d'une mémoire ancestrale incrustée dans mon subconscient se souvient de cet épisode de mon histoire. Du temps des fondateurs du pays. Un pays qui devait en voir de plus de couleurs que n'en contient l'arc-en-ciel, mais qui grâce aux mots récupérés, s'en sortirait. Comment voudriez-vous qu'on ne s'en sorte pas quand on a un trésor à garder et à passer indemne aux générations à venir! Sans le savoir clairement, on pressentait, entendait gigoter au fond des reins ce flot de mots simples ou composés, brefs ou allongés, limpides ou emberlificotés, clairs, sombres, raides, tordus, imagés jusqu'à recomposer le monde perdu dans l'oubli ou paré pour un avenir qu'un peuple rêvait de voir de son vivant.

Ce peuple est toujours là. Il est toujours vivant. Il n'a pas récupéré indemne son trésor, soyons francs, mais certains s'acharnent encore, bon an, mal an, à sauver l'essentiel, c'est-à-dire la langue qu'il a dans la bouche. Car aussi longtemps qu'il la garde en bouche, c'est qu'elle lui vient du ventre, et auparavant du cœur, et bien avant d'une mémoire immémoriale qui remonte «au temps que les bêtes parlaient». Autant dire à l'origine des temps pour l'homo sapiens. Car les bêtes n'ont parlé que dans les contes, fables et légendes. Mais leur discours, projection de notre quête dans l'imaginaire, nous en dit long sur les grandeurs et misères de l'homme qui parle.

La langue, amalgame de mots transmetteurs d'idées, d'images, de sensations, de désirs, de rêves audacieux mais toujours inassouvis, la langue qui nous distingue de tous les autres vivants, du lichen au chêne au chien savant, restera à jamais le don le plus imaginatif qu'un dieu farfelu et délirant pouvait inventer… puis nous confier à nous, les êtres parlants.

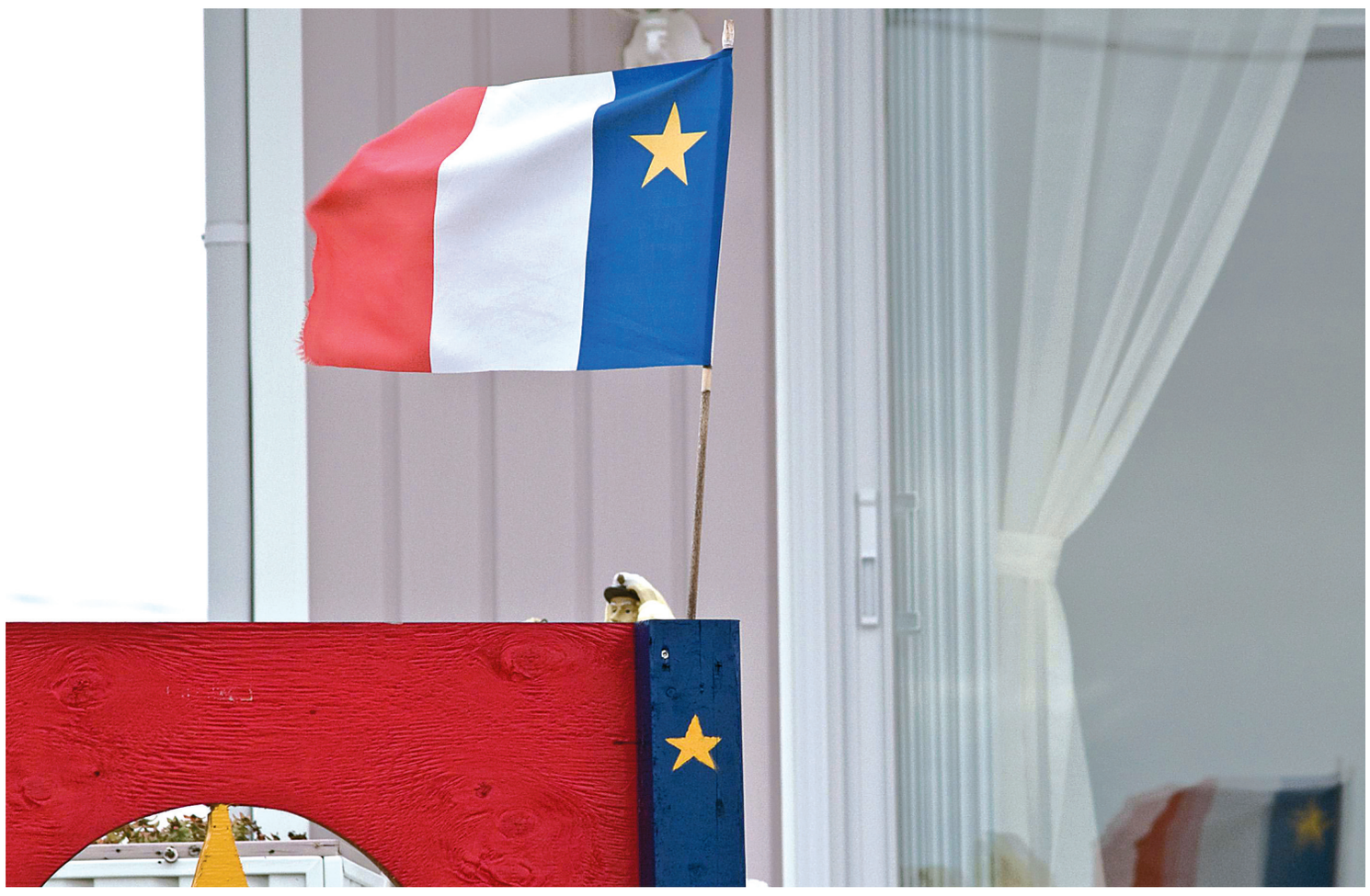
Si vous pensez que j'ai l'intention de m'en priver, de faire le bec fin sur mon héritage! Surtout que le mien — et forcément le vôtre si vous me lisez — est descendu en droite ligne de la tour de Babel, a traversé des millénaires de turbulences, fut happé par divers courants-jets, pour aboutir dans les pales des éoliennes plantées dans la bonne terre rouge de l'Île-du-Prince-Édouard, mon voisin d'en face.

De la tour de mon phare, je reçois le vent de nordet en plein visage, en plein cœur, et j'entends résonner dans mon ventre les mots largués du large quatre siècles passés. Des mots de gorge, des mots de gueule, des mots de cette langue française, qui est venue se transplanter dans mes sables de dune à l'aube des Temps modernes. Une talle de mots, une beauté de mots…

Comment voulez-vous qu'avec ce don tombé du ciel, le parleur cesse de parler, le conteur de conter, l'écrivain d'écrire? Et comment voulez-vous qu'on ne se rengorge point sous la saveur douce et salée, râpeuse, rauque, rocailleuse et chatouilleuse qui nous monte de la gargamelle au gosier au palais au plat de la langue, pour aboutir aux lèvres capables d'articuler:

Mieulx est de ris que de larmes escrire.

Pour ce que rire est le propre de l'homme.



VALÉRIAN MAZATAUD LE DEVOIR

Ce peuple est toujours là. Il est toujours vivant. Il n'a pas récupéré indemne son trésor, soyons francs, mais certains s'acharnent encore, bon an, mal an, à sauver l'essentiel, c'est-à-dire sa langue.

Antonine Maillet



Née à Bouctouche, au Nouveau-Brunswick, en 1929. Romancière et dramaturge, Antonine Maillet est l'auteure d'une cinquantaine de livres. Elle a reçu le prix Goncourt pour son roman Pélagie-la-charrette en 1979. Pour *Le pays de la Sagouine*, fondé en 1992 et inspiré de son œuvre, Antonine Maillet écrit chaque année de nouveaux textes. Sa carrière et ses œuvres lui ont valu maints prix, récompenses, doctorats honorifiques et distinctions. Parallèlement à ses métiers d'écrivain et de conférencière, Antonine Maillet est appelée à représenter l'Acadie tant sur le plan national qu'international.

Dernier ouvrage paru: *L'albatros*, Leméac, 2012

Lire aussi › Un extrait de *Passages américains*, de **Marie-Claire Blais**, un essai sur les luttes menées par la jeunesse contre l'autoritarisme politique et toute forme de ségrégation, sur ***ledevoir.com.***

L'animal, cette partie mémorielle de nous-mêmes

MICHEL ONFRAY

Philosophe et écrivain

J'ai eu l'enfance d'un petit garçon de campagne: un animal de compagnie, un petit chien bâtard nommé Frisette, plus tard un chat qui était l'animal de ma mère, un genre d'objet transitionnel dont j'enviais les caresses prodiguées par sa propriétaire et qui ailleurs faisaient défaut… Voilà pour l'animalerie domestique.

Il y avait également l'animalerie sauvage, celle des vairons et des anguilles de la rivière de mon village natal, des grenouilles pêchées dans les mares alentour, puis mangées à la crème… À quoi il faut ajouter l'animalerie alimentaire, les lapins dans leurs clapiers, les poules et les coqs dans leur basse-cour. Parfois, mes parents allaient chez des amis fermiers, le dimanche. Dans l'étable, je côtoyais les vaches et buvais sans l'aimer le fade lait mousseux tiède au sortir du pis. Tout cela s'accompagne de bruits et d'odeurs, de parfums et de moiteurs. Bouse de vache, urine de lapin, odeur acide de la crotte de poule, crottin des chevaux. Rien de gênant: la nature…

La mise à mort des animaux faisait partie des choses de la vie: nous étions malebranchistes sans le savoir, par tradition cartésienne, autrement dit, par filiation chrétienne, sous prétexte que les animaux n'ont pas d'âme, au contraire des hommes. Dès lors, comme le père oratorien bottait le derrière d'un chien en philosophant qu'il n'y avait là qu'assemblage de ressorts et rouages sans sentiments, les campagnards de mon enfance enfonçaient le couteau dans l'œil d'un lapin avant de le lui arracher pour le saigner; ils coupaient le cou d'un canard qui pouvait, nonobstant la décapitation, continuer sa course affolée dans le pré; ils sectionnaient la tête de l'anguille et tiraient avec une pince la peau préhistorique en la tenant avec un papier journal pour la dépouiller plus facilement pendant que, sans tête et sans peau, sans viscères et sans cerveau, elle continuait à onduler; ils plongeaient la tête d'un pigeon dans un verre d'eau pour l'étouffer avant de l'ébouillanter pour le plumer; ils jetaient contre les murs la portée de petits chats qui n'avaient pu être placés, sinon ils les enfermaient dans un sac, puis les jetaient à la rivière; ils assommaient le cochon à la masse, le saignaient, mais, parfois, le coup n'avait pas fait son effet, alors l'animal s'échappait en hurlant dans la nature, puis se déchirait aux barbelés du champ.

Traiter son chien comme un lapin?

Pourquoi n'aurait-on jamais réservé à Frisette le sort dévolu au lapin? Faire au chien de compagnie ce qu'on imposait à l'animal destiné au civet était impensable… Même le paysan rompu aux brutalités de la ferme n'aurait pas consenti à tuer son chien pourtant traité… comme un chien! Décharné, dépoilé, croûteux, galeux, le cou abîmé par une courte chaîne, la terre piétinée et morte à cause des sempiternelles allées et venues du désespoir; il n'aurait tout de même pas accepté le couteau sur la gorge ou la lame rentrée dans l'œil de son chien…

Car notre rapport aux animaux est réglé par une loi non écrite héritée du christianisme. Dieu a créé le monde dans l'ordre que nous savons: du ciel et de la terre jusqu'à l'homme, puis la femme, en passant par l'herbe, les arbres, les fruits, les étoiles. Le cinquième jour, Dieu crée les oiseaux, les monstres marins, les bestiaux, les reptiles, les bêtes sauvages. Pour donner un ordre à ce monde, il fut dit aux hommes: *«Dominez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel et sur tout être vivant qui rampe sur la terre.»* Depuis, les hommes dominent…

C'est-à-dire qu'ils élèvent les animaux pour les manger, se vêtir, se protéger du froid et de la pluie, des ronces et des pierres; ils les attellent pour ouvrir plus profond le ventre de la terre avec le soc, puis semer ou planter; ils les gardent auprès du feu comme protecteurs capables d'éloigner d'autres bêtes dangereuses ou d'alerter la tribu assoupie en cas de danger; ils les chevauchent pour guerroyer; ils les égorgent pour être agréables aux dieux. Des millénaires plus tard, nous ne sommes guère plus loin…

Une part d'immortel

Les animaux n'ayant pas d'âme, on conclut qu'ils n'ont pas de langage, d'intelligence, de sentiment, d'affects. Mais quelle est la mesure de l'âme? Quels sont les critères du langage, de l'intelligence, etc.? L'homme se fait la mesure de toute chose. Dès lors, il extrapole ses fantasmes aussi loin qu'il le peut: sa peur de la mort lui fait inventer un arrière-monde dans lequel les trépassés restent éternellement vivants. Pour ce faire, l'astuce consiste à doter le mortel d'une part immortelle.

Elle sera donc invisible, immatérielle, un genre de parcelle de la divinité en nous avec laquelle nous pourrions entamer un dialogue avec l'au-delà. Sur le principe que le même va vers le même, l'âme est faite du bois dont on fait Dieu et l'arrière-monde. Les animaux se trouvent exclus de cette fiction: les hommes qui ont une âme ont décidé qu'ils n'ont pas d'âme…

À quoi, en effet, conduirait l'hypothèse d'une âme pour les animaux? Un paradis pour les hérissons, un enfer pour les ténias, un purgatoire pour les rats? La fiction chrétienne a postulé l'existence du libre arbitre en l'homme: pour pouvoir être puni, il faut être coupable, pour pouvoir être coupable, il faut être déclaré responsable, pour pouvoir être responsable, il faut bien que nous soyons dotés d'une capacité à choisir, autrement dit: à faire volontairement le bien ou le mal. Donc, nous avons une âme…

Les animaux, c'est bien connu, n'ont ni liberté, ni libre arbitre, ils incarnent la quintessence du déterminisme: ils sont condamnés à répéter leur être — comme si Darwin ne donnait pas tort à cette bêtise! Les bêtes, qui pourtant ne sont pas bêtes, sont donc assimilables aux arbres ou aux pierres, au restant de la nature. L'homme est bien le sommet de la création, il dispose donc du droit de faire ce qu'il veut de tout ce qui n'est pas lui. […]

Monstres, les animaux?

La culture a longtemps été un art de comprendre la nature afin d'y trouver sa place: l'animisme, le totémisme, le polythéisme, le paganisme témoignent en ce sens, et ce, pendant des millénaires. Puis, avec l'avènement des cités et le rouleau compresseur monothéiste qui veut des textes et des bibliothèques, des scribes et des prêtres, la culture est devenue ratiocination de cabinet. Le paysan a cessé d'être le modèle, Virgile a laissé place au clergé d'une secte qui a cessé de lire la vérité du monde dans les étoiles, comme les animaux et les paysans, pour se pencher funestement sur les grimoires et les parchemins.

Donc, Darwin nous enseigne une vérité considérable: il n'y a pas de différence de nature, mais une différence de degré entre l'homme et l'animal. Dès lors, oublieux de ce dont nous provenons, ingrats quant à notre parentèle immémoriale, arrogants quand il s'agit de rappeler que notre boîte crânienne contient toujours (aussi et encore…) un cerveau reptilien, nous sommes devenus bien souvent des monstres — ce que ne sont jamais les animaux.

Monstre celui qui jouit de tuer, jubile à faire souffrir, monstre l'être dépravé qui met à mort pour le simple plaisir de supprimer une vie, monstre celui qui fait de la mort un spectacle, monstre l'être qui exulte à effacer de la planète l'être d'un être: y a-t-il l'équivalent d'Auschwitz, de Gilles de Rais, de saint Hubert, de Savonarole ou d'El Cordobés chez les animaux? Non. Un animal tue pour manger. Repu, il ne met jamais à mort son prochain — lui. Il existe donc une humanité chez les animaux qui pourrait donner des leçons à ceux de nos semblables qui manifestent une animalité (mais on vient de le voir, le mot ne convient pas…) dans leur hypothétique humanité.

Dès lors, on pourrait imaginer que l'éthologie puisse remplacer la théologie pour fonder une éthique post-moderne. Loin de croire qu'il nous faut nous dénaturer pour être véritablement des hommes, je pense que nous devons bien plus tôt nous ensauvager afin de prendre les leçons données par les animaux: ne pas tourner le dos au cosmos, ne pas ignorer la nature, ne pas feindre de n'avoir rien à voir avec ce qui n'est pas nous, écouter ce que nous enseigne l'arbre, ce que nous apprend l'herbe, ce que nous disent les animaux, et ce, afin de parfaire notre humanité.

Alors peut-être pourra-t-on envisager que, moins séparés de la nature, plus soucieux de ses leçons de sagesse, nous soyons moins pervers, moins débiles, moins tordus, moins faux, moins menteurs, moins fourbes et hypocrites, moins névrosés, moins psychopathes, moins agressifs. La culture n'est pas une anti-nature, ni une contre nature, mais un art de sculpter la nature. Mais ceci est une autre histoire…

Lire aussi › Le texte complet de **Michel Onfray** ***sur ledevoir.com***

Michel Onfray



Né à Argentan, en France, en 1959. Docteur en philosophie, Michel Onfray a enseigné dans les classes terminales d'un lycée technique de Caen de 1983 à 2002 avant de créer une Université populaire à Caen en octobre 2002, puis une Université populaire du goût à Argentan en 2006. Il a publié une cinquantaine d'ouvrages, dont *La raison gourmande*, *Ars Moriendi* et *La sculpture de soi*, dans lesquels il propose entre autres une théorie de l'hédonisme.

Dernier ouvrage paru: *L'ordre libertaire. La vie philosophique d'Albert Camus*, Flammarion, 2012

L'EQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Dominique Reny *(adjointe au directeur de l'information)*, Marie-Andrée Chouinard *(éditorialiste, responsable de la page Idées)*, Marco Bélair-Cirino *(général)*, Jeanne Corriveau *(affaires municipales, Montréal)*, Isabelle Porter *(affaires municipales, Québec)*Fabien Deglise*(société)*, Jean Dion *(sports)*, Louis-Gilles Francœur *(environnement)*, Lisa-Marie Gervais *(éducation)*, Pauline Gravel *(sciences)*, Caroline Montpetit *(affaires sociales)*, Brian Myles *(justice)*, Louise-Maude Rioux Soucy et Amélie Daoust-Boisvert*(santé)* ; **information politique** : Michel David*(chroniqueur)*, Hélène Buzzetti et Marie Vastel *(correspondantes parlementaires à Ottawa)*, Antoine Robitaille et Robert Dutrisac *(correspondants parlementaires à Québec)*, Guillaume Bourgault-Côté et Kathleen Lévesque *(reporters)* ; **information culturelle** : Michel Bélair *(théâtre et cahier Culture)*, Stéphane Baillargeon *(médias)*, Frédérique Doyon et Isabelle Paré *(reporters)*, Odile Tremblay *(cinéma)*, Paul Bennett *(pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end)*, Julie Carpentier *(pupitre)* ; **informationéconomique** : Gérard Bérubé *(adjoint au directeur de l'information)*, François Desjardins, Éric Desrosiers et Alexandre Shields *(reporters)*, Gérald Dallaire (pupitre) ; **information internationale** : Serge Truffaut *(éditorialiste)*, Claude Lévesque et Guy Taillefer*(reporters)*, Jean-Pierre Legault *(pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives)* ; Diane Précourt *(responsable des pages thématiques)*, Émilie Folie-Boivin *(pupitre)* ; Jacques Grenier et Jacques Nadeau *(photographes)* ; Michel Garneau *(caricaturiste)* ; Andréanne Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet *(correctrices)* ; Benoît Munger, Philippe Papineau et Laurence Clavel *(pupitre internet)*, Marie-Pier Frappier et Geneviève Tremblay *(commis internet)* ; Amélie Gaudreau *(secrétaire à la rédaction)*; Karl Rettino-Parazelli et Sophy Lambert-Racine *(commis à la rédaction)*. **DOCUMENTATION** Gilles Paré *(directeur)*, Manon Derome *(Montréal)*, Monique Bhérer *(Ottawa)*, Dave Noël *(Québec)* . **PUBLICITÉ** , Jean de Billy, Jennifer Boily-Demers, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Stéphanie Déziel, Amel Elimam, Véronique Langlois, Simon Lanoie, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebaï *(publicitaires)*, Sylvie Laporte, Martine Bérubé *(secrétaire)*. **PRODUCTION** Christian Goulet *(directeur de production)*, Olivier Zuida *(directeur adjoint)*, Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaitis. **INFORMATIQUE** Yanick Martel *(administrateur Web)*,Hansel Matthews *(technicien informatique)*. **PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE** Maxim-Olivier Leclerc *(responsable par intérim service à la clientèle)*, Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois ; Jean-Robert Divers *(responsable promotion)*. **ADMINISTRATION** Stéphane Roger *(contrôleur)*, Olena Bilyakova *(reponsable des services comptables)*, Claudette Béliveau *(adjointe administrative)*, Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Pagé, Monique Proteau.

ACTUALITÉS

Le Devoir des écrivains

RIFIFI

SUITE DE LA PAGE 1

lais] *méritent que nous pensions à Montréal avant de penser à nos intérêts partisans»*.

Lors d'une rencontre de presse à la mairie de l'arrondissement de Notre-Dame-de-Grâce, M. Applebaum a insisté sur la nécessité de retrouver l'unité et la stabilité à Montréal. *«La politique, on peut la faire dans huit mois»*, a-t-il dit.

Menace d'éclatement

Tout se déroule de manière excessivement rapide dans les arcanes des affaires municipales depuis la démission du maire Gérald Tremblay, le 5 novembre dernier.

M. Applebaum a quitté l'exécutif après avoir perdu un vote serré au caucus d'Union Montréal. Les élus lui ont préféré Richard Deschamps pour accéder au poste de maire par intérim. En défiant son propre parti, Michael Applebaum donne l'impression de se rapprocher de l'opposition. Ce faisant, il contribue à l'éclatement éventuel de son propre parti, Union Montréal.

Selon une source au sein du caucus, Michael Applebaum bénéficie d'un nombre suffisant d'appuis chez Union Montréal pour battre Richard Deschamps avec l'aide des partis d'opposition. *«Si l'opposition présente un candidat, tout le monde à Union Montréal va se rallier derrière Richard. Mais si Michael se présente seul contre lui, les paris sont ouverts. Je ne sais pas ce qui pourrait arriver»*, affirme notre source.

Lors du vote interne pour la succession de M. Tremblay, M. Deschamps a reçu 27 votes contre 22 pour M. Applebaum.

Les conseillers d'arrondissements (non présents au conseil municipal) avaient le droit de vote, et ils ont fait pencher la balance en faveur de M. Deschamps. Les appuis de M. Applebaum sont plus importants parmi les 33 élus d'Union Montréal qui siègent au conseil municipal.

Le temps du «grand ménage»

Louise Harel, chef de Vision Montréal, a interrompu le caucus de son parti, hier après-midi, pour rencontrer les journalistes.

Sans révéler l'essentiel de sa stratégie, Mme Harel s'est dite ouverte à toute discussion avec les deux aspirants maires. L'ouverture de Michael Applebaum à accueillir des représentants de l'opposition au sein de l'exécutif n'est pas sans lui déplaire.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Richard Deschamps s'adressant à la presse, mardi

La chef de l'Opposition officielle espère *«un changement en profondeur et un grand ménage»* à l'hôtel de ville. *«Il faut un maire au-dessus de la mêlée, qui ne fasse pas de partisanerie»*, estime-t-elle.

Elle rejette l'approche de *«continuité»* défendue par Richard Deschamps, réitérant son souhait qu'il accorde une plus grande place à l'opposition dans l'administration municipale de transition. *«J'ai rencontré M. Deschamps cet après-midi, et il n'en est pas là. C'était décevant»*, a-t-elle déploré.

Le caucus de Vision Montréal se réunira à nouveau jeudi. Mme Harel refuse de s'engager maintenant à appuyer l'un ou l'autre des candidats, mais son cœur semble pencher davantage en faveur de Michael Applebaum.

Vision Montréal pourrait aussi présenter son propre candidat, avec le risque de diviser le vote au profit de Richard Deschamps. Des élus tels que Réal Ménard et Benoit Dorais ont exprimé leur intérêt pour le poste.

Richard Bergeron, chef de Projet Montréal, n'a formulé aucun commentaire. Tout comme Louise Harel, il s'est entretenu avec Michael Applebaum et Richard Deschamps pour leur faire part de ses conditions.

Sur la défensive

De son côté, Richard Deschamps a paru sur la défensive, tout en se définissant comme *«un homme du consensus»*. Il a répété avec insistance qu'il était encore en pleine période de réflexion.

Il se dit en discussion tant au sein de son propre caucus qu'avec l'opposition.

M. Deschamps reste confiant de ses appuis au sein d'Union Montréal. *«Je pense que le caucus est solidaire.»*

Alors que M. Deschamps affirme que le caucus est uni, le vote à la succession fut très serré entre M. Applebaum et lui. Le vice-président du comité exécutif refuse d'envisager l'implosion du parti, un événement qui pourrait se concrétiser vendredi, lorsque le conseil devra élire le prochain maire.

M. Deschamps n'a pas voulu expulser Michael Applebaum du caucus même s'il ne cache pas ses intentions de se présenter à la mairie dans sa lettre aux élus. *«Si M. Applebaum change d'idée, c'est sa responsabilité, c'est son choix»*, a dit M. Deschamps.

«On ne peut être membre d'un caucus et prendre des décisions à l'encontre. Il faut les consulter, les gens. On ne peut pas jouer sur deux tableaux», a-t-il ajouté.

De son côté, M. Applebaum s'est dit *«appuyé fortement par plusieurs membres d'Union Montréal pour continuer de discuter avec Louise Harel et Richard Bergeron»*.

Il *«met au défi»* Richard Deschamps de laisser la partisanerie de côté pour travailler *«dans l'intérêt des Montréalais»*.

Le torchon brûle entre les deux hommes qui ne s'étaient toujours pas reparlé au moment de mettre sous presse. *«Je sais que je suis critiqué pour ma loyauté, mais ma loyauté ne va pas à un parti, elle va aux Montréalais qui m'ont élu»*, affirme un Michael Applebaum défiant.

Michel Vézina



Né à Rimouski en 1960.
Écrivain et éditeur, Michel Vézina a publié 10 livres dans le premier des deux rôles et environ 70 dans le second. En avril dernier, Michel Vézina faisait paraître *Attraper un dindon sauvage au lasso*, dans la collection Écrire aux Éditions Trois-Pistoles.
Dernier ouvrage paru : *Attraper un dindon sauvage au lasso*, Éditions Trois-Pistoles, 2012



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

L'auteur Simon Boulerice en train de rédiger son article sur le groupe finlandais PKN, mardi, lors de la production du *Devoir des écrivains*.

FUREUR

SUITE DE LA PAGE 1

départ», nous confie Jani-Petteri Passi. Il est l'un des deux créateurs du documentaire *Punk Syndrome* (réalisé avec Jukka Kärkkäinen) qui dresse un portrait de ce groupe fabriqué sur mesure en 2009. *«Les gars viennent de disciplines musicales différentes. On les a tous mis ensemble pour constituer PKN»,* précise Passi. Groupe fabriqué, oui, mais possédant néanmoins un supplément d'âme. Quelque chose de trop souvent inédit dans ce genre d'entreprise.

Punk Syndrome suit les tribulations de quatre *bad-ass* émouvants et complexes, liés par leur passion commune pour la musique. D'abord, il y a Pertti Kurikka, le guitariste qui prête son nom à la formation. Un homme hypersensible qui tient un journal intime (matériau précieux pour les chansons du *band*). Ajoutez Toni Valitalo, le batteur trisomique attachant vivant chez ses parents. Ensuite vient Kari Aalto, le chanteur à l'organe vocal particulièrement viril (il n'a rien à envier à Fred Durst, de Limp Bizkit, ou à James Hetfield, de Metallica). Et finalement, Sami Helle, bassiste et grand gaillard rieur avec qui je me suis entretenu.

Sur scène comme à la ville, les membres de PKN hurlent leur mal de vivre. Les chansons reflètent leur réalité. Pas de toune d'étapes à franchir pour obtenir sa *girlfriend*. Non. On parle plutôt ici de contestation, comme en font foi les paroles que j'ai habilement traduites du finnois: *«Tu n'es pas normal»*, *«Je déteste ce monde»*, *«Je hais le Parlement»*, *«Pertti a un trouble de langage»* ou *«J'ai le syndrome du punk»*. Sous cette rage pleine de tendresse, c'est la quête de la dignité qui les anime tous.

La bande de Pertti: des marginaux qui en ont contre le *mainstream*. Des rebelles, oui, mais avec une cause. *«Nous sommes les premiers du genre, nous ouvrons la voie et espérons servir de modèles en Finlande comme ailleurs au monde»*, déclare Sami, conscient du pouvoir qu'a son groupe de briser le mur des préjugés.

Paradoxes

Dans le docu, on voit Sami à la fois appuyer une amie conservatrice dans ses élections (quel paradoxe, ce Punk qui n'endosse pas les paroles de la chanson contre le Parlement!) et participer à une compétition d'hommes forts dans laquelle il forcera jusqu'à en perdre son pantalon. Un être actif et éclectique, habité par une urgence, pétri de contradictions. *«Quand je ne parcours pas la Finlande ou le reste du monde avec mon groupe, je tricote»,* avoue-t-il. La fureur de vivre, ça ratisse large. N'allez pas croire que seul chez lui, il se nourrisse de la musique qui les a rendus célèbres. Sami écoute du rap progressif. Quant à Pertti, il révèle s'être départi de ses albums punk pour ne conserver que les œuvres de son compositeur d'élection: Beethoven.

Une scène du film cerne l'essence du *boys band* punk devenu le plus célèbre de la Finlande. En voyant atterrir leur dernier album dans les bacs, Pertti invite sa bande à célébrer autour d'un café. *Sex, drugs and rock'n'roll,* version *soft*. Ni scotch ni bière au menu.

Drôle et terriblement honnête, *Punk Syndrome* s'avère au final un documentaire truffé de scènes intimes: disputes (Kari en a contre le conservatisme de Sami), rapprochements (scène tendre et silencieuse entre les deux rivaux politiques), amour aussi (on assiste à un mariage heureux entre Kari et sa conjointe Sirkka).

À ce sujet, Kari philosophe: *«Quand les femmes sont de bonne humeur, elles sont incroyables, sublimes, autrement, on ne peut pas leur parler.»*

Pour des punks, la rigueur, ça les connaît. Ils répètent tous les jours, mais lors des tournées, se transforment en couche-tard pour les besoins de la cause. Ils doivent apprendre à se supporter sur la route, ce qui n'est pas toujours facile. En décembre, une compilation de leurs 3 cd comprendra 18 de leurs succès. Les musiciens de PKN se sont fait applaudir chez eux, mais aussi au Royaume-Uni, en Norvège, en Suisse, etc. À notre tour de les accueillir.

Ce puissant hymne à la différence, vous pourrez le voir et l'entendre ce soir, dans le cadre des RIDM, dès 21: 15 à la Cinémathèque québécoise, avant un spectacle qu'ils livreront gratuitement dans le hall à 23 h. Petit conseil: arrivez tôt. Populaires, les gars!

«Let's kick some ass, guys!», lance Tino avant d'entrer en scène. Oui, Tino. Viens *kicker* notre cul. On en a bien besoin.

Mes affiches de NKOTB sont à la poubelle depuis belle lurette. Les murs de ma chambre jaune tendre sont prêts pour du sang neuf. PKN, merci!

Simon Boulerice



Né au lendemain de la Saint-Valentin en 1982.
Simon Boulerice a passé les dix-sept premières années de sa vie à Saint-Rémi de Napierville et vit maintenant à Montréal, où il combine les métiers d'auteur, de comédien et de metteur en scène. Il a écrit une dizaine de pièces de théâtre, deux recueils de poésie et trois romans, dont *Javotte*. Cet hiver, il présentera *Les mains dans la gravelle*, un solo théâtral à la Maison Théâtre, et *PIG*, une pièce dont il signera la mise en scène, dans la salle intime du théâtre Prospero.
Dernier ouvrage paru : *Javotte*, Leméac, 2012

DOCUMENTAIRE

Ce n'est pas un hasard si 75 % des entreprises minières d'exploration ou d'exploitation ont leur siège social au Canada

SUITE DE LA PAGE 1

Corporation contre les auteurs et l'éditeur du livre *Noir Canada, Pillage, corruption et criminalité en Afrique*.

Publié aux éditions Écosociété, l'ouvrage s'inspire de sources internationales comme l'ONU et Human Rights Watch pour dépeindre un portrait peu reluisant du comportement des sociétés minières canadiennes qui œuvrent en Afrique. Avant même la sortie du livre, Barrick faisait parvenir à l'auteur Alain Deneault, ses coauteurs Delphine Abadie et William Sacher ainsi qu'à l'éditeur une mise en demeure afin d'empêcher sa publication. Si l'ouvrage devait contenir quelque fausseté que ce soit, une poursuite pour diffamation suivrait. Écosociété a décidé d'aller de l'avant.

Le réalisateur du documentaire, Julien Fréchette, a suivi le marathon judiciaire sur près de quatre années. De requêtes en mise en demeure, ses principaux protagonistes Alain Deneault et Guy Cheney, coordonnateur d'Écosociété, expriment avec éloquence leur désespérance. Deneault, qui fait valoir sa démarche d'universitaire, se heurte à un opposant qui ne l'entend pas ainsi. Si l'auteur a colligé des sources déjà accessibles dans la sphère publique, Barrick soutient qu'il n'a pas contre-vérifié les faits. Cinquante mineurs tanzaniens enterrés vivants? Fourniture d'armement à des groupes militaires du Congo? L'entente à l'amiable avec clause de confidentialité qui a finalement uni les parties en 2011 a permis au silence de reprendre ses droits.

Ce n'est pas un hasard si 75% des entreprises minières d'exploration ou d'exploitation ont leur siège social au Canada. Le climat y est particulièrement doux en matière de responsabilité sociale. Le silence s'accommode bien du vide, jusqu'à la Chambre des communes quand le libéral John McKay propose, en 2009, le projet de loi C-300 visant l'imputabilité des entreprises minières canadiennes à l'étranger. Battu à 146 contre 134, 26 députés — dont 14 libéraux — s'abstiennent de voter.

Dédale judiciaire

Le cinéaste met surtout en lumière l'intensité et la lourdeur des procédures judiciaires qui ont mené l'auteur et son éditeur dans un dédale kafkaïen. À la première mise en demeure s'est ajoutée une poursuite en diffamation de six millions avant que Banro, une autre minière, y aille à son tour d'une action de cinq millions. Les deux plaintes représentaient près de cinquante ans de chiffre d'affaires pour la petite maison d'édition. Si la Cour supérieure du Québec n'a pas accepté de rejeter la poursuite de Barrick conformément à la loi contre les poursuites-bâillon, elle a par contre statué qu'elle était *«en apparence»* abusive. Hormis la mise en demeure avant même la sortie du livre, la juge a souligné le caractère particulièrement intimidateur de la vingtaine de jours d'interrogatoires qu'ont dû subir les défendeurs avant même le début du procès. Finalement, la Cour a relevé le fait que Barrick ne semblait pas en mesure de prouver un quelconque préjudice matériel.

Le documentaire retrace ces événements en chronologie. Le rythme lent permet au spectateur de bien ressentir l'accablement qu'éprouvent les protagonistes et le cinéaste ne cède jamais à la recherche du sensationnel ou du pathétique. L'ensemble aurait cependant pu bénéficier d'un peu plus de visuel. Il reste que l'enfermement, cette spirale descendante qui entraîne peu à peu l'auteur et son éditeur vers le fond, traverse aisément l'écran. La sortie est prévue en février prochain.

Guy Cheney, d'Écosociété, a livré combat jusqu'à la dépression. Alain Deneault, l'auteur, a été forcé d'effectuer un séjour à l'hôpital, la moitié du visage paralysé. Bâillonné, pourrait-on croire. Pourtant, depuis ces événements, l'auteur et la maison d'édition ont fait paraître trois titres dénonciateurs, dont *Paradis sous terre*, le plus récent, dans lequel l'auteur sonne la charge contre le Canada, paradis des minières. En attendant les suites de la poursuite lancée par Banro qui, elle, tient toujours…

Stéphane Bourguignon

Né à Laval en 1964.



Stéphane Bourguignon travailla d'abord dans le milieu de l'humour à titre de concepteur, scripteur et script éditeur. Son premier roman, *L'avaleur de sable*, paraît en 1993. Suivront *Le principe du geyser*, *Un peu de fatigue* et *Sonde ton cœur, Laurie Rivers* en 2007, toujours aux éditions Québec Amérique. Au petit écran, on le connaît pour ses séries *La vie, la vie* et *Tout sur moi*. Versant depuis quelque temps dans l'écriture de films, il espère passer prochainement derrière la caméra.
Dernier ouvrage paru : *Sonde ton cœur, Laurie Rivers*, Québec Amérique, 2007

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 Place-des-Arts
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h
Renseignements et administration : 514 985-3333

Le Devoir sur ledevoir.com
sur Facebook et sur Twitter

La rédaction
Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité
Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres
Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement
Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)
Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel
Au téléphone 514 985-3346
Par télécopieur 514 985-3390

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avertir notre service à la clientèle. *Le Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel inc., 12800, rue Brault, Saint-Janvier de Mirabel, division de Quebecor Media, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450, avenue Béchard, Québec, qui est la propriété de Corporation Sun Media, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. Envoi de publication — Enregistrement no 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007.